

RAPPORT FINANCIER

10 OCTOBRE 2023

**Centre
de services scolaire
des Rives-du-Saguenay**

Québec 

Service des ressources financières
36 Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (QC) G7H 1W2
Tél. : 418 698-5000 poste 5284
ress-finances11@csrsaguenay.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
RAPPORT FINANCIER
Exercice terminé le 30 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1

Rapport de la direction

SECTION 2

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés et notes complémentaires
aux états financiers

États financiers – Trafics (extraits)

SECTION 3

États financiers– « maison »

SECTION 4

Analyses « maison »

Effectifs scolaires

Suivi du plan d'effectifs

Surplus (déficits) cumulés des écoles et des centres

Investissements – projets importants

Fonds à destination spéciale

Détails des charges

- 400 Fournitures et matériel
- 500 Services, honoraires et contrats

Section 1

Rapport de la direction

TRAFICS 2022-2023

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Rapport de la direction

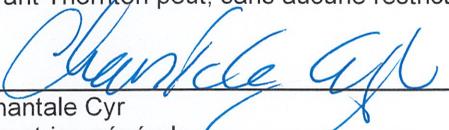
Les états financiers du Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay pour l'exercice clos le 30 juin 2023 portant la signature électronique 7123032545, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration s'acquiesce des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs indépendants nommés par la direction, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Chantale Cyr
Directrice générale



Cassandra Germain
Directrice des ressources financières

Lieu : Chicoutimi

Date : 10-10-2023

**Rapport de l'auditeur indépendant sur les états
financiers résumés et notes complémentaires aux
états financiers**

États financiers - Trafics (extraits)

**Rapport de l'auditeur indépendant sur les
états financiers résumés et notes
complémentaires aux états financiers**



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 600
255, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 7L2

T 418 549-4142

Aux membres du conseil d'administration de
Centre de services scolaires des Rives du Saguenay

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de services scolaire Centre de services scolaires des Rives du Saguenay (ci-après « le centre de services scolaire »), portant la signature électronique 7123032545 et présentés dans le format du rapport financier TRAFICS prescrit par le ministère de l'Éducation, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023 et l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé lié aux activités, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes présentées aux pages 7 à 275 du rapport financier TRAFICS.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre de services scolaire au 30 juin 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, le centre de services scolaire a comptabilisé, au 30 juin 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. En lien avec la comptabilisation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le centre de services scolaire a comptabilisé une subvention à recevoir. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, à la subvention d'investissement à recevoir, aux revenus de subvention d'investissement

ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que le centre de services scolaire a adopté les nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », le 1^{er} juillet 2022. Ces nouveaux chapitres doivent être appliqués prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par le centre de services scolaire avant l'adoption de ces nouveaux chapitres.

Autre point – informations présentées aux pages 299 à 452

Les informations présentées aux pages 299 à 452 du rapport financier TRAFICS ne sont pas auditées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre de services scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre de services scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Roy muel Chabot Kruit Thautin S.E.N.C.R.L.

Saguenay
Le 13 octobre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111546

TRAFICS 2022-2023

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Notes complémentaires

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de services scolaires (ci-après « l'organisme scolaire ») est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. L'organisme scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

L'organisme scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'organisme scolaire conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme scolaire comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme scolaire sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, contrairement aux exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui préconisent l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des frais d'émission des emprunts à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats des activités ou sur la situation financière de l'organisme scolaire.

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « activités connexes ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du moindre du coût ou de la valeur de réalisation.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Ultérieurement, l'organisme scolaire évalue si le placement visé a subi une moins-value durable et vient ainsi réduire la valeur comptable du placement au moyen d'une provision pour dévaluation dans ses résultats. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne peut faire l'objet d'une reprise.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel de l'organisme scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de l'organisme scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés de l'organisme scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus perçus d'avance

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance aux passifs de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus perçus d'avance s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de l'organisme scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante ou;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. L'organisme scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées l'organisme scolaire n'actualise pas ces coûts.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint l'organisme scolaire à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme scolaire est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice.

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (SUITE)

À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments – OMHS	20 à 50 ans ¹
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires – achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

⁽¹⁾ Une nouvelle « composante OMHS » a été créée pour chacun des bâtiments détenus contenant de l'amiante et doit être amortie sur la durée estimative restante jusqu'à leur date de démolition connue ou estimée.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter la baisse de valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'organisme scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où l'organisme scolaire bénéficiera des services acquis.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans la période où l'organisme a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire pour autant qu'ils aient été autorisés et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que l'organisme a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur à la condition que l'organisme s'attende à les percevoir. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier suivant.

Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les conditions suivantes doivent être respectées lors de la comptabilisation :

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1er juillet 2022, l'organisme scolaire a adopté le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Il établit également les informations à fournir à l'égard de ce passif.

Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme scolaire comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. L'organisme scolaire doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'évènement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée, c'est-à-dire que :

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtiments comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999. Dans le cas des terrains ou bâtiments avec des réservoirs contenant des produits pétroliers, il s'agit de l'année 2008;
- les hypothèses et les taux d'actualisation utilisés ont été établis à la date d'application initiale de la norme, le 1er avril 2022.

Cette nouvelle application a eu des répercussions sur les composantes suivantes de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités, sur l'état de la situation financière et sur l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) des exercices financiers terminés le 30 juin 2023 et 30 juin 2022.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à subventionner la valeur des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ayant pris naissance avant le 1^{er} avril 2022 ainsi que les sommes requises afin de pourvoir aux révisions de ces obligations et aux dépenses de désactualisation et d'indexation liées à ces obligations. Cette subvention a été comptabilisée en conformité avec la norme sur les paiements de transfert.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

ÉTAT DES RÉSULTATS	2023	2022
Revenus		
Subvention d'investissement	38 917 455 \$	—
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	15 725 405 \$	—
Total des revenus	54 642 860 \$	—
Charges		
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	2 952 822 \$	2 886 585 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice liés aux activités	51 690 038 \$	(2 886 585 \$)
ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS	2023	2022
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités au début	(36 833 255 \$)	(41 897 088 \$)
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités à la fin	15 507 172 \$	(36 833 255 \$)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2023	2022
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	0 \$	—
Subvention d'investissement à recevoir	58 137 243 \$	—
Subvention d'investissement reportée	3 494 383 \$	—
Total des actifs financiers	54 642 860 \$	—
Passifs		
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	58 137 243 \$	67 647 942 \$
Actifs financiers nets (Dette nette)	(3 494 383 \$)	(67 647 942 \$)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	3 494 383 \$	15 957 904 \$
Excédent (Déficit) accumulé à la fin	0 \$	51 690 038 \$

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	2023	2022
Actifs financiers nets (Dette nette) au début	(67 647 942)	(48 803 453 \$)
Excédent (Déficit) de l'exercice	51 690 038 \$	(2 886 585 \$)
Immobilisations corporelles	12 463 521 \$	(15 957 904 \$)
Actifs financiers nets (Dette nette) à la fin	(3 494 383 \$)	(67 647 942 \$)

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les transferts provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

	2023	2022
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	15 580 262 \$	28 776 534 \$
Total des transferts à recevoir du gouvernement du Canada	- \$	- \$
Autres subventions (autre que les subventions à recevoir du gouvernement du Canada)	213 068 \$	74 908 \$
	15 498 342 \$	28 851 442 \$

Subventions d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

5. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ET PRÊTS

Placements de portefeuilles	2023	2022
Autres placements	10 000 000 \$	10 000 000 \$
Épargne à terme régulière à 5,10 % (1,6 % - au 30 juin 2022), échéant en mars 2024		
Total des placements de portefeuille évalués au coût	10 000 000 \$	10 000 000 \$

Échéancier des placements au 30 juin 2023

2024	10 000 000 \$
2025	0 \$
2026	0 \$
2027	0 \$
2028	0 \$
2029 et suivantes	0 \$
	10 000 000 \$

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. Les ouvertures de crédit (Desjardins et Fonds de financement) autorisées pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement totalisent 70 621 512 \$ (83 641 895 \$ au 30 juin 2022). La marge de crédit Desjardins porte intérêt au taux préférentiel de 6,95 % (3,70 % au 30 juin 2022). La marge de crédit du Fonds de financement porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (4,97 %; 2,22 % au 30 juin 2022).

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2023	2022
Salaires nets à payer et salaires courus	7 898 243 \$	16 479 777 \$
Déductions à la source à payer et charges sociales à payer	11 404 892 \$	0 \$
Autres crédateurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	0 \$	0 \$
Autres crédateurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	9 871 219 \$	8 515 481 \$
Taxes à la consommation à payer	0 \$	0 \$
Intérêts courus	1 486 331 \$	1 367 221 \$
Total des crédateurs	30 660 685 \$	26 362 479 \$

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, l'organisme scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

PRÊTS		2023	2022
Règles budgétaires			
Valeur nominale	Versement annuel	Taux d'intérêt	Échéance
<i>Billets Financement Québec</i>			
9 850 000 \$	394 000 \$	5,14%	2023-01
			- \$
			3 546 000 \$
<i>Fonds de financement</i>			
28 400 000 \$	1 685 000 \$	3,20%	2023-09
2 265 000 \$	197 000 \$	3,18%	2024-09
8 262 000 \$	330 000 \$	3,06%	2024-09
28 600 000 \$	2 003 000 \$	2,48%	2026-09
13 316 000 \$	736 000 \$	2,37%	2026-09
11 400 000 \$	456 000 \$	1,97%	2026-09
17 550 000 \$	702 000 \$	3,22%	2043-06
14 340 000 \$	574 000 \$	3,24%	2043-11
8 994 000 \$	850 000 \$	2,79%	2030-02
12 675 000 \$	507 000 \$	2,28%	2045-04
10 727 000 \$	595 000 \$	2,10%	2038-04
636 000 \$	212 000 \$	0,76%	2023-04
17 548 024 \$	701 922 \$	2,20%	2046-01
2 155 665 \$	718 556 \$	0,688%	2024-04
24 900 935 \$	996 037 \$	2,91%	2047-02
2 201 743 \$	733 914 \$	1,72%	2025-02
18 662 376 \$	746 495 \$	4,40%	2047-11
1 470 500 \$	490 167 \$	4,00%	2025-11
			165 831 339 \$
			161 241 891 \$
		Frais de financement reportés	(789 476) \$
			(779 058) \$
		Total	165 041 863 \$
			160 462 833 \$

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (SUITE)

Échéanciers des dettes à la charge du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay au 30 juin 2023 :	
2024	24 490 170 \$
2025	15 803 967 \$
2026	9 288 526 \$
2027	28 189 576 \$
2028	5 637 432 \$
2029 et suivantes	81 632 192 \$
Total	165 041 863 \$

10. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Les contaminants ayant entraîné la constatation de passif au titre des sites contaminés sont des hydrocarbures pétroliers et proviennent de la fuite de réservoirs d'huile à chauffage.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour considérer le degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

11. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme scolaire concernent le désamiantage des bâtiments pour lesquelles des informations devront être fournies distinctement. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers pour lesquelles les informations peuvent être regroupées.

11. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023			2022
	Désamiantage	Autres	Total	Total
Solde au début	67 421 187 \$	226 755 \$	67 647 942 \$	- \$
Nouvelles obligations de mise hors service	- \$	- \$	- \$	65 410 801 \$
Charge de désactualisation	2 307 239 \$	7 547 \$	2 314 787 \$	2 237 141 \$
Révision des estimations	(11 777 310 \$)	(48 175 \$)	(11 825 485 \$)	- \$
Solde à la fin	57 951 116 \$	186 127 \$	58 137 243 \$	67 647 942 \$

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour les OMHS concernant le désamiantage des bâtiments ou autres OMHS sont les suivantes :

	Désamiantage
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	5,54 %
Période d'actualisation ⁽¹⁾	De 11 ans à 47 ans
Taux d'inflation	2,93 %

⁽¹⁾ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de moins d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 94 508 886 \$.

Une contribution financière de 58 137 243 \$ a été octroyée à l'organisme scolaire relativement à ses obligations liées à la mise hors service. De ce montant, 54 642 860 \$ ont été constatés dans les revenus. Le solde a été constaté dans les revenus reportés.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations corporelles inclut :

- Des immobilisations corporelles en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 6 217 769 \$ (25 494 939 \$ au 30 juin 2022), soit 0 \$ (143 344 \$ 30 juin 2022) pour du développement informatique, 5 814 122 \$ (24 900 179 \$ au 30 juin 2022) pour des bâtiments et 403 647 \$ (451 416 \$ au 30 juin 2022) en aménagement. Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 6 148 296 \$ (5 126 934 \$ au 30 juin 2022) qui est inclus dans les créditeurs et frais courus. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

13. FLUX DE TRÉSORERIE

	2023	2022
Les intérêts payés au cours de la période s'élèvent à :	5 970 079 \$	4 347 446 \$
Les intérêts reçus au cours de la période s'élèvent à :	5 464 381 \$	4 189 724 \$

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, l'organisme scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

Le Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay est lié par des contrats de transport scolaire non renouvelables et non résiliables représentant des engagements de 59 717 233 \$ répartis comme suit, pour les exercices se terminant du 30 juin 2024 au 30 juin 2028 : 11 687 855 \$ par année.

Le Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay a signé des contrats de 11 190 293 \$ pour la construction et la rénovation de bâtiments et d'aménagements de terrain dont elle assurera le paiement des coûts. Ces constructions s'échelonnent sur la prochaine année et seront financées par la subvention d'investissement du MEQ.

Le Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay est lié par des contrats d'enlèvement des ordures non renouvelables et non résiliables représentant des engagements de 145 132 \$ pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024.

14. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (SUITE)

ÉCHÉANCIER	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus	Total
<u>Obligations contractuelles avec des parties apparentées</u>							
Contrats de location-exploitation	- \$	- \$	- \$	- \$		- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$	- \$		- \$	- \$
Sous-total	- \$	- \$	- \$	- \$		- \$	- \$
<u>Obligations contractuelles avec des parties non apparentées</u>							
Contrats de location-exploitation	- \$	- \$	- \$	- \$			- \$
Autres	23 151 180 \$	11 653 068 \$	11 886 129 \$	12 123 852 \$	12 366 059 \$	- \$	71 802 288 \$
Sous-total	23 151 180 \$	11 653 068 \$	11 886 129 \$	12 123 852 \$	12 366 059 \$	- \$	71 802 288 \$
Total	23 151 180 \$	11 653 068 \$	11 886 129 \$	12 123 852 \$	12 366 059 \$	- \$	71 180 288 \$

Droits contractuels

L'organisme scolaire reçoit annuellement du MEQ des subventions pour le remboursement du capital et des intérêts sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 40 107 256 \$ sur une période de 25 ans.

Échéancier de ces subventions au 30 juin 2023	
2024	4 467 143 \$
2025	3 878 991 \$
2026	3 515 849 \$
2027	3 044 162 \$
2028	2 620 899 \$
2029 et suivantes	22 580 212 \$
Total	40 107 256 \$

15. PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 juin 2023, les réclamations en suspens contre l'organisme scolaire se chiffrent à 3 300 000 \$ (2 240 000 \$ au 30 juin 2022) et consistent en des griefs et poursuites. Afin de faire face aux pertes éventuelles et aux frais découlant de ces réclamations, une provision de 3 300 000 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période alors en cours.

16. APPARENTÉS

L'organisme est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de l'organisme. Le principal dirigeant est la directrice générale de l'organisme.

L'organisme n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. L'organisme n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

17. GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

L'organisme scolaire, est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel pour l'organisme scolaire sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, l'organisme scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de l'organisme scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

17. GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, l'organisme scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaires se détaillent comme suit :

30 juin 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	19 255 794 \$	- \$	- \$	- \$	19 255 794 \$
Dettes à long terme	24 490 170 \$	25 092 493 \$	33 827 008 \$	81 632 192 \$	165 041 863 \$
Provision pour avantages sociaux	4 188 020 \$	779 891 \$	526 884 \$	418 313 \$	5 913 107 \$

17. GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

30 juin 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	16 813 085 \$	- \$	- \$	- \$	16 813 085 \$
Dettes à long terme	15 448 260 \$	37 831 005 \$	35 503 743 \$	71 679 825 \$	160 462 833 \$
Provision pour avantages sociaux	4 076 347 \$	757 036 \$	518 570 \$	471 400 \$	5 823 353 \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2022 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2023.

États financiers - Trafics (extrait)

Page auditée

État de la situation financière

au 30 juin 2023

	A	B	C	D	E	F = A - E	
	2023	2022	Variation \$	Variation %	2023	Ajustement d'analyse	
		(redressé)			Version OS		
ACTIFS FINANCIERS							
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	23 407 252,13	1 309 686,84	22 097 565,29	1687%	23 407 252,13	0,00
01190	Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	15 793 330,62	28 851 442,19	-13 058 111,57	-45%	15 793 330,62	0,00
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	260 220 183,45	188 200 541,02	72 019 642,43	38%	260 220 183,45	0,00
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01300	Taxe scolaire à recevoir	307 215,82	659 618,66	-352 402,84	-53%	307 215,82	0,00
01500	Débiteurs (page 23)	2 062 220,57	1 679 131,91	383 088,66	23%	2 062 220,57	0,00
01600	Stocks destinés à la revente	365 827,83	185 629,30	180 198,53	97%	365 827,83	0,00
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0%	10 000 000,00	0,00
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	312 156 030,42	230 886 049,92	81 269 980,50	35%	312 156 030,42	0,00
PASSIFS							
03100	Emprunts temporaires à la charge de l'OS (page 30)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03110	Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 30)	36 889 268,00	25 263 138,87	11 626 129,13	46%	36 889 268,00	0,00
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	30 660 685,32	26 362 478,93	4 298 206,39	16%	30 660 685,32	0,00
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	204 012 359,15	185 458 597,06	18 553 762,09	10%	204 012 359,15	0,00
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	1 353 919,43	1 734 577,09	-380 657,66	-22%	1 353 919,43	0,00
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	5 913 107,25	5 823 353,25	89 754,00	2%	5 913 107,25	0,00
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	165 041 862,56	160 462 833,30	4 579 029,26	3%	165 041 862,56	0,00
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	540 000,00	0,00	540 000,00	100%	540 000,00	0,00
03800	Autres passifs (page 36)	64 113 105,08	71 854 885,12	-7 741 780,04	-11%	64 113 105,08	0,00
00010	TOTAL DES PASSIFS	508 524 306,79	476 959 863,62	31 564 443,17	7%	508 524 306,79	0,00
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-196 368 276,37	-246 073 813,70	49 705 537,33	20%	-196 368 276,37	0,00
ACTIFS NON FINANCIERS							
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	210 792 898,44	208 003 460,07	2 789 438,37	1%	210 792 898,44	0,00
01970	Stocks de fournitures	817 709,82	897 530,06	-79 820,24	-9%	817 709,82	0,00
01900	Charges payées d'avance (page 49)	264 840,00	339 568,66	-74 728,66	-22%	264 840,00	0,00
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	211 875 448,26	209 240 558,79	2 634 889,47	1%	211 875 448,26	0,00
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	15 507 171,89	-36 833 254,91	52 340 426,80	142%	15 507 171,89	0,00
L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:							
03910	Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	15 507 171,89	-36 833 254,91	52 340 426,80	142%	15 507 171,89	0,00
03920	Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03950		15 507 171,89	-36 833 254,91	52 340 426,80	142%	15 507 171,89	0,00

Page auditée

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2023

	A	B	C	D	E	F	G = B - F	
	Budget	Résultats	Résultats	Variation	Variation	Résultats	Ajustement	
	2023	réels	réels	\$	%	réels	d'analyse	
		2023	2022			2023		
			(redressé)			Version OS		
REVENUS								
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	175 428 949	183 781 573,29	175 343 901,68	8 437 671,61	5%	183 781 573,29	0,00
00020	Subvention d'investissement (page 51)	490 919	38 917 455,32	56 440,43	38 861 014,89	68853%	38 917 455,32	0,00
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	281 000	742 385,47	692 213,02	50 172,45	7%	742 385,47	0,00
00040	Taxe scolaire (page 53)	9 871 703	9 738 235,98	9 903 575,89	-165 339,91	-2%	9 738 235,98	0,00
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	437 400	888 742,25	647 154,14	241 588,11	37%	888 742,25	0,00
980	Ventes de biens et services (page 55)	8 521 094	9 685 736,24	8 852 103,57	833 632,67	9%	9 685 736,24	0,00
00060	Revenus divers (page 56)	1 522 983	3 931 636,98	2 059 280,57	1 872 356,41	91%	3 931 636,98	0,00
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	11 599 952	27 024 145,71	9 933 529,64	17 090 616,07	172%	27 024 145,71	0,00
00000	Total des revenus	208 154 000	274 709 911,24	207 488 198,94	67 221 712,30	32%	274 709 911,24	0,00
CHARGES								
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	94 312 343	93 654 442,62	89 256 596,17	4 397 846,45	5%	93 654 442,62	0,00
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	56 446 909	58 362 484,44	53 007 588,51	5 354 895,93	10%	58 362 484,44	0,00
30000	Services d'appoint (page 83)	19 216 539	20 470 283,02	17 887 397,36	2 582 885,66	14%	20 470 283,02	0,00
50000	Activités administratives (page 84)	7 934 299	9 378 575,00	8 958 774,01	419 800,99	5%	9 378 575,00	0,00
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	24 640 224	30 517 918,24	25 824 014,93	4 693 903,31	18%	30 517 918,24	0,00
70000	Activités connexes (page 86)	6 089 669	9 896 027,12	7 400 528,18	2 495 498,94	34%	9 896 027,12	0,00
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 34)	-35 983	89 754,00	61 459,86	28 294,14	46%	89 754,00	0,00
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	0,00	28 006,51	-28 006,51	-100%	0,00	0,00
00100	Total des charges	208 604 000	222 369 484,44	202 424 365,53	19 945 118,91	10%	222 369 484,44	0,00
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS	-450 000	52 340 426,80	5 063 833,41	47 276 593,39	934%	52 340 426,80	0,00

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités

Exercice clos le 30 juin 2023

	A	B
	2023	2022
		(redressé)
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	14 856 783,11	6 906 364,97
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	-51 690 038,02	-48 803 453,29
00030 Solde redressé	-36 833 254,91	-41 897 088,32
00040 Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	52 340 426,80	5 063 833,41
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	15 507 171,89	-36 833 254,91

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2023

	A Budget 2023	B Résultats réels 2023	C Résultats réels 2022
			(redressé)
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	0	-178 425 871,31	-163 381 719,30
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	-67 647 942,39	-65 410 801,52
00000 SOLDE REDRESSÉ	0	-246 073 813,70	-228 792 520,82
00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-450 000	52 340 426,80	5 063 833,41
Variation due aux immobilisations corporelles			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-33 393 394	-14 811 814,80	-32 769 154,50
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	0,00	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	11 554 641	12 022 376,43	10 643 035,11
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	28 006,51
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	22 511,00
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-21 838 753	-2 789 438,37	-22 075 601,88
00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	154 548,90	-269 524,42
00250 Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	0	0,00	0,00
90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-22 288 753	-196 368 276,37	-246 073 813,71

Page audité

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2023

	A 2023	B 2022 (redressé)	C 2023 Version OS	D = A - C Ajustement d'analyse
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
00010	52 340 426,80	5 063 833,41	52 340 426,80	0,00
Éléments sans effet sur la trésorerie				
00020	182 012,11	160 636,82	182 012,11	0,00
00030	0,00	0,00	0,00	0,00
00040	89 754,00	61 459,86	89 754,00	0,00
00050	154 548,90	-269 524,42	154 548,90	0,00
00060	-27 024 145,71	-10 125 615,00	-27 024 145,71	0,00
00070	98 456,82	92 879,37	98 456,82	0,00
00080	12 022 376,43	10 640 552,36	12 022 376,43	0,00
00085	2 314 786,44	2 230 059,05	2 314 786,44	0,00
00090	0,00	28 006,51	0,00	0,00
00100	0,00	0,00	0,00	0,00
00110	-20 396 898,59	-3 537 018,60	-20 396 898,59	0,00
00120	0,00	-324 917,00	0,00	0,00
00121	0,00	-324 917,00	0,00	0,00
00122	0,00	0,00	0,00	0,00
00123	0,00	0,00	0,00	0,00
00000	19 781 317,20	4 020 352,36	19 781 317,20	0,00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS				
00210	-13 790 453,48	-31 059 778,85	-13 790 453,48	0,00
00220	0,00	22 511,00	0,00	0,00
00250	0,00	0,00	0,00	0,00
00200	-13 790 453,48	-31 037 267,85	-13 790 453,48	0,00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS				
00230	0,00	-10 000 000,00	0,00	0,00
00235	0,00	0,00	0,00	0,00
00240	0,00	0,00	0,00	0,00
00245	0,00	0,00	0,00	0,00
00249	0,00	-10 000 000,00	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
00320	20 024 000,00	26 957 000,00	20 024 000,00	0,00
00330	-15 543 427,56	-11 068 475,83	-15 543 427,56	0,00
00340	0,00	0,00	0,00	0,00
00350	0,00	0,00	0,00	0,00
00360	11 626 129,13	22 863 138,87	11 626 129,13	0,00
00370	0,00	0,00	0,00	0,00
00380	0,00	0,00	0,00	0,00
00300	16 106 701,57	38 751 663,04	16 106 701,57	0,00
00400	22 097 565,29	1 734 747,55	22 097 565,29	0,00
00510	1 309 686,84	-434 625,29	1 309 686,84	0,00
90000	23 407 252,13	1 300 122,26	23 407 252,13	0,00

Page auditée

Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEQ ou d'un autre partenaire

30 juin 2023

	A 2023	B 2022 (redressé)
00100 TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) (page 2)	-196 368 276,37	-246 073 813,70
Actifs financiers financés par le MEQ ou un autre partenaire		
00120 Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00
00140 Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	260 220 183,45	188 200 541,02
00100 Total des actifs financiers financés par le MEQ	260 220 183,45	188 200 541,02
Passifs financés par le MEQ ou un autre partenaire		
00210 Solde des allocations d'investissement payable au comptant (page 300)	36 251 601,58	26 958 650,20
00230 Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (pages 26 et 35)	165 041 862,56	160 462 833,30
00240 Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEQ (page 36)	0,00	0,00
00250 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (page 151)	58 137 243,21	0,00
00200 Total des passifs financés par le MEQ	259 430 707,35	187 421 483,50
Revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles		
00310 Subvention d'investissement reportée (page 32)	204 012 359,15	185 458 597,06
00300 Total des revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles	204 012 359,15	185 458 597,06
90000 TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) EXEMPTS D'UN FINANCEMENT MEQ OU D'UN PARTENAIRE	6 854 606,68	-61 394 274,16

Page auditée

Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement

Exercice clos le 30 juin 2023

		Exercice terminé le 30 juin 2023			Exercice terminé le 30 juin 2022		
		A	B	C = A + B	D	E	F = D + E
		Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
REVENUS					(redressé)	(redressé)	(redressé)
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	183 781 573,29		183 781 573,29	175 343 901,68		175 343 901,68
00020	Subvention d'investissement (page 51)		38 917 455,32	38 917 455,32		56 440,43	56 440,43
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	742 385,47		742 385,47	692 213,02		692 213,02
00040	Taxe scolaire (page 53)	9 738 235,98		9 738 235,98	9 903 575,89		9 903 575,89
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	888 742,25		888 742,25	647 154,14		647 154,14
980	Ventes de biens et services (page 55)	9 685 736,24	0,00	9 685 736,24	8 852 103,57	0,00	8 852 103,57
00060	Revenus divers (page 56)	3 931 636,98	0,00	3 931 636,98	1 734 363,57	324 917,00	2 059 280,57
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)		27 024 145,71	27 024 145,71		9 933 529,64	9 933 529,64
00100	Total des revenus	208 768 310,21	65 941 601,03	274 709 911,24	197 173 311,87	10 314 887,07	207 488 198,94
CHARGES							
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	93 607 515,49	46 927,13	93 654 442,62	89 179 170,44	77 425,73	89 256 596,17
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	58 098 714,80	263 769,64	58 362 484,44	52 935 684,95	71 903,56	53 007 588,51
30000	Services d'appoint (page 83)	20 461 175,61	9 107,41	20 470 283,02	17 876 926,23	10 471,13	17 887 397,36
50000	Activités administratives (page 84)	8 443 165,28	935 409,72	9 378 575,00	8 933 431,52	25 342,49	8 958 774,01
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	14 727 524,68	15 790 393,56	30 517 918,24	12 541 118,97	12 101 243,76	24 642 362,73
70000	Activités connexes (page 86)	9 797 570,30	98 456,82	9 896 027,12	7 251 208,38	149 319,80	7 400 528,18
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 3)	89 754,00		89 754,00	61 459,86		61 459,86
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)		0,00	0,00		28 006,51	28 006,51
00200	Total des charges	205 225 420,16	17 144 064,28	222 369 484,44	188 779 000,35	12 463 712,98	201 242 713,33
00300	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3 542 890,05	48 797 536,75	52 340 426,80	8 394 311,52	-2 148 825,91	6 245 485,61

Page auditée

Calcul du déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé

Exercice clos le 30 juin 2023

	A Budget 2023	B 2022-2023	C 2021-2022	
CALCUL DU DÉFICIT POUR LES FINS DE L'APPLICATION DE LA RÈGLE D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ				
4000	Déficit de l'exercice	-450 000	0,00	0,00
4100	plus: déficit dû aux obligations découlant des conventions collectives (page 299)	0	0,00	0,00
4150	plus : amortissement de la portion des immobilisations assumée par le gain sur disposition d'un autre actif (page 265)	0	0,00	0,00
4200	Déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé	-450 000	0,00	0,00
APPLICATION DE LA RÈGLE D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ				
6000	Excédent accumulé au 30 juin 2021	6 906 365	6 906 364,97	5 175 525,48
6100	moins: Valeur comptable nette des terrains au 30 juin 2021	4 253 914	4 253 913,94	4 106 616,94
6150	moins: Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux) au 30 juin 2021			3 800 947,35
6160	plus: Montant net des provisions et subventions anticipées pour les offres et l'équité salariales au 30 juin 2021	9 632 975	9 632 975,00	
6200	Excédent accumulé au 30 juin 2021 aux fins de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé	12 285 426	12 285 426,03	-2 732 038,81
6300	% d'appropriation de l'excédent accumulé	0,150	0,150	0,150
7000	Limite d'appropriation de l'excédent accumulé	-1 842 814	-1 842 814,00	0,00
9000	LE DÉFICIT DÉPASSE LA LIMITE D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ	0	0,00	0,00
9500	Déficit autorisé par le Ministère pour l'adoption d'un budget déficitaire	0	0,00	0,00
9600	LE DÉFICIT DÉPASSE LE DÉFICIT AUTORISÉ PAR LE MINISTÈRE	0	0,00	0,00

Page auditée

Subvention de fonctionnement à recevoir

Au 30 juin 2023

	A	B	C	D	E	F = A + B + C + D - E	G	H	I	J	K = F - J
	Solde au début de l'exercice	Reclassement	Récupération	Subvention de l'exercice	Encaissement de l'exercice	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022	Variation \$	Variation %	Version OS Solde au 30 juin 2023	Ajustement d'analyse
01200	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR										
01210	27 260 175,61	0,00	0,00	171 191 250,00	184 015 619,01	14 435 806,60	27 260 175,61	-12 824 369,01	-47%	14 435 806,60	0,00
01230	1 405 692,49	0,00	0,00	5 894 224,79	5 813 586,47	1 486 330,81	1 405 692,49	80 638,32	6%	1 486 330,81	0,00
01234	1 367 220,81	0,00	0,00	4 662 724,36	4 691 349,09	1 338 596,08	1 367 220,81	-28 624,73	-2%	1 338 596,08	0,00
01236	38 471,68	0,00	0,00	1 231 500,43	1 122 237,38	147 734,73	38 471,68	109 263,05	284%	147 734,73	0,00
01240	110 666,00	0,00	0,00	6 475 274,00	6 927 815,00	-341 875,00	110 666,00	-452 541,00	-409%	-341 875,00	0,00
01250	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01530	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01541	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01290	74 908,09	0,00		559 879,47	421 719,35	213 068,21	74 908,09	138 160,12	184%	213 068,21	0,00
90000	28 851 442,19	0,00	0,00	184 120 628,26	197 178 739,83	15 793 330,62	28 851 442,19	-13 058 111,57	-45%	15 793 330,62	0,00

Page auditée

Subvention d'investissement à recevoir et Subvention à recevoir- Financement

Au 30 juin 2023

	A	B	C	D	E = A + B + C - D	F	G	H	I	J = E - I
	Solde au début de l'exercice	Réservé au Ministère	Subvention de l'exercice	Encaissement et variation de l'exercice	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022	Variation \$	Variation %	Solde au 30 juin 2023 Version OS	Ajustement d'analyse
01410 Subvention d'investissement à recevoir (Règles budgétaires)	188 200 541,02	0,00	26 273 826,78	12 391 427,56	202 082 940,24	188 200 541,02	13 882 399,22	7%	202 082 940,24	0,00
01400 Subvention d'investissement à recevoir (OS à statut particulier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01430 Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	0,00	0,00	84 293,13	84 293,13	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00010 Gouvernement du Québec	0,00	0,00	84 293,13	84 293,13	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00015 Transferts fédéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00018 Transferts d'autres gouvernements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00020 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
01440 Subvention à recevoir - Financement OMHS	0,00	0,00	58 137 243,21	0,00	58 137 243,21	0,00	58 137 243,21	100%	58 137 243,21	0,00
10000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR	188 200 541,02	0,00	84 495 363,12	12 475 720,69	260 220 183,45	188 200 541,02	72 019 642,43	38%	260 220 183,45	0,00
01483 SUBVENTION À RECEVOIR- FINANCEMENT (PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00

Page auditée

Débiteurs

Au 30 juin 2023

		A 2023	B 2022	C Variation \$	D Variation %
01510	Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité (Élèves financés au 30 septembre)	186,96	6 503,45	-6 316,49	-97%
01515	Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité - Autres (Élèves non financés au 30 septembre)	0,00	0,00	0,00	0%
01520	Autres comptes à recevoir des usagers	758 047,97	817 827,86	-59 779,89	-7%
01920	Congés sabbatiques	0,00	0,00	0,00	0%
01540	Intérêts courus à recevoir	166 273,98	49 972,59	116 301,39	233%
01550	Avances aux organismes scolaires de l'île de MTL ou au CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
01555	Allocations pour les milieux défavorisés à recevoir du CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
01560	Avances à des employés de l'organisme scolaire	14 152,49	16 511,08	-2 358,59	-14%
01570	Taxes à la consommation à recevoir	1 297 480,72	905 917,26	391 563,46	43%
01575	Participation financière d'un particulier ou d'un organisme à recevoir	0,00	0,00	0,00	0%
01580	Transfert du gouvernement du Canada	0,00	0,00	0,00	0%
01585	Autres ventes de biens et services	74 077,78	82 828,93	-8 751,15	-11%
00010	Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00	0%
00100	Sous-total	2 310 219,90	1 879 561,17	430 658,73	23%
01590	Provision pour créances douteuses	-247 999,33	-200 429,26	-47 570,07	-24%
90000	TOTAL	2 062 220,57	1 679 131,91	383 088,66	23%

Page auditée

Créditeurs et frais courus à payer

Au 30 juin 2023

		A 2023	B 2022	C Variation \$	D Variation %
03520	Salaires nets à payer et salaires courus	7 898 243,32	16 479 777,13	-8 581 533,81	-52%
03530	Déductions à la source à payer et charges sociales à payer	11 404 891,52	0,00	11 404 891,52	100%
03540	Fournisseurs	3 586 474,11	3 245 640,41	340 833,70	11%
03541	Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	6 148 295,76	5 126 934,44	1 021 361,32	20%
03545	Taxes à la consommation à payer	0,00	0,00	0,00	0%
03510	Retenues sur contrats - Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%
03560	Avances des organismes scolaires de l'île de MTL ou du CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
03565	Intérêts courus faisant l'objet d'une promesse de subvention - Emprunts temporaires	147 734,92	0,00	147 734,92	100%
03566	Intérêts courus à la charge de l'OS - Emprunts temporaires	0,00	0,00	0,00	0%
03570	Intérêts courus sur les billets et les autres dettes à long terme à la charge de l'OS	0,00	0,00	0,00	0%
03580	Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (Règles budgétaires)	1 338 596,08	1 367 220,81	-28 624,73	-2%
03585	Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (autres que règles budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0%
03200	Subventions à rembourser	0,00	0,00	0,00	0%
03850	Congés sabbatiques	100 116,98	92 297,28	7 819,70	8%
03860	Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	36 332,63	50 608,86	-14 276,23	-28%
03590	Autres éléments créditeurs	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	30 660 685,32	26 362 478,93	4 298 206,39	16%

Page auditée

Subvention d'investissement reportée

Au 30 juin 2023

	A	B	C	D	E = A+B-C-D	F	G	H	I	J = E - I
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés en 2022-2023	Subvention d'invest. reportée (RB) liée aux immo. disposées 2022-2023	Revenus reportés constatés à titre de revenus de l'exercice 2022-2023	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022	Variation \$	Variation %	Solde au 30 juin 2023 Version OS	Ajustement d'analyse
03440 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE (RÈGLES BUDGÉTAIRES)	183 456 775,46	26 273 826,78	0,00	11 213 407,91	198 517 194,33	183 456 775,46	15 060 418,87	8%	198 517 194,33	0,00
03450 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE (OS À STATUT PARTICULIER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
03460 SUBVENTIONS REPORTÉES AFFECTÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (AUTRES QUE RÈGLES BUDGÉTAIRES)	2 001 821,60	84 293,13	0,00	85 333,00	2 000 781,73	2 001 821,60	-1 039,87	0%	2 000 781,73	0,00
00010 Gouvernement du Québec	203 306,33	84 293,13	0,00	8 626,60	278 972,86	203 306,33	75 666,53	37%	278 972,86	0,00
00015 Transferts fédéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
00018 Transferts d'autres gouvernements	1 796 820,81	0,00	0,00	76 005,12	1 720 815,69	1 796 820,81	-76 005,12	-4%	1 720 815,69	0,00
00020 Autres	1 694,46	0,00	0,00	701,28	993,18	1 694,46	-701,28	-41%	993,18	0,00
03471 SUBVENTION REPORTÉE - FINANCEMENT OMHS	0,00	19 219 787,89	0,00	15 725 404,80	3 494 383,09	0,00	3 494 383,09	100%	3 494 383,09	0,00
90000 TOTAL	185 458 597,06	45 577 907,80	0,00	27 024 145,71	204 012 359,15	185 458 597,06	18 553 762,09	10%	204 012 359,15	0,00

Page auditée

Revenus perçus d'avance

Au 30 juin 2023

	A	B	C	D
	2023	2022	Variation \$	Variation %
REVENUS PERÇUS D'AVANCE				
03300	179 893,22	501 664,41	-321 771,19	-64%
03350	0,00	0,00	0,00	0%
03360	190 685,37	123 273,71	67 411,66	55%
03365	279 010,84	558 712,47	-279 701,63	-50%
03370	0,00	0,00	0,00	0%
00010	0,00	0,00	0,00	0%
00020	0,00	0,00	0,00	0%
00030	0,00	0,00	0,00	0%
03475	0,00	151 726,50	-151 726,50	-100%
03476	330 102,00	399 200,00	-69 098,00	-17%
03485	0,00	0,00	0,00	0%
03486	0,00	0,00	0,00	0%
03490	374 228,00	0,00	374 228,00	100%
90000 TOTAL	1 353 919,43	1 734 577,09	-380 657,66	-22%

Page auditée

Provision pour avantages sociaux

Au 30 juin 2023

		A	B	C	D	E = A + B + C - D	F	G	H
		Solde au début de l'exercice	Reclassement	Avantages sociaux gagnés au cours de l'exercice	Avantages sociaux utilisés au cours de l'exercice	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022	Variation \$	Variation %
01000	Provision pour avantages sociaux	5 673 883,13	0,00	16 860 308,26	16 704 563,44	5 829 627,95	5 673 883,13	155 744,82	3%
03610	Autres congés de maladie (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	111 891,51	0,00	800 849,01	801 335,31	111 405,21	111 891,51	-486,30	0%
03612	Autres congés de maladie (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	54 941,33	0,00	396 018,95	393 474,25	57 486,03	54 941,33	2 544,70	5%
03614	Autres congés de maladie (excluant contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	189 987,55	0,00	2 751 582,59	2 747 950,66	193 619,48	189 987,55	3 631,93	2%
03616	Autres congés de maladie (contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	21 409,93	0,00	310 263,78	309 669,93	22 003,78	21 409,93	593,85	3%
03620	Vacances (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	3 712 842,80	0,00	5 312 116,12	5 136 017,05	3 888 941,87	3 712 842,80	176 099,07	5%
03622	Vacances (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	779 563,48	0,00	1 110 017,21	1 078 378,90	811 201,79	779 563,48	31 638,31	4%
03630	Heures supplémentaires accumulées (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	264 571,69	0,00	677 290,18	657 538,04	284 323,83	264 571,69	19 752,14	7%
03632	Heures supplémentaires accumulées (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	59 536,04	0,00	151 654,23	147 964,47	63 225,80	59 536,04	3 689,76	6%
03640	Indemnités de départ (excluant contributions de l'employeur)	83 166,00	0,00	10 195,00	0,00	93 361,00	83 166,00	10 195,00	12%
03642	Indemnités de départ (contributions de l'employeur)	8 317,00	0,00	1 019,00	0,00	9 336,00	8 317,00	1 019,00	12%
03650	Assurance-traitement (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	96 361,28	0,00	1 318 196,47	1 335 118,88	79 438,87	96 361,28	-16 922,41	-18%
03652	Assurance-traitement (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	23 369,21	0,00	318 994,71	323 788,49	18 575,43	23 369,21	-4 793,78	-21%
03654	Assurance-traitement (excluant contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	167 949,40	0,00	2 305 663,69	2 349 921,01	123 692,08	167 949,40	-44 257,32	-26%
03656	Assurance-traitement (contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	18 926,35	0,00	259 945,00	264 814,45	14 056,90	18 926,35	-4 869,45	-26%
03660	Autres congés sociaux (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	1 724,39	0,00	217 852,03	208 462,95	11 113,47	1 724,39	9 389,08	544%
03662	Autres congés sociaux (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	2 699,50	0,00	328 507,47	326 344,81	4 862,16	2 699,50	2 162,66	80%
03664	Autres congés sociaux (excluant contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	68 865,10	0,00	530 340,78	560 608,01	38 597,87	68 865,10	-30 267,23	-44%
03666	Autres congés sociaux (contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	7 760,57	0,00	59 802,04	63 176,23	4 386,38	7 760,57	-3 374,19	-43%
02000	Provision pour avantages sociaux futurs	149 470,12	0,00	-15 306,58	50 684,24	83 479,30	149 470,12	-65 990,82	-44%
03670	Congés de maladie monnayables du personnel enseignant (excluant contributions de l'employeur)	134 332,11	0,00	-13 820,57	45 551,05	74 960,49	134 332,11	-59 371,62	-44%
03672	Congés de maladie monnayables du personnel enseignant (contributions de l'employeur)	15 138,01	0,00	-1 486,01	5 133,19	8 518,81	15 138,01	-6 619,20	-44%
90000	TOTAL	5 823 353,25	0,00	16 845 001,68	16 755 247,68	5 913 107,25	5 823 353,25	89 754,00	2%

Page audité

Dettes à long terme

Au 30 juin 2023

	A	B	C	D	E	F = A+B+C-D-E	G	H	I	
	Solde au début de l'exercice	Réservé au Ministère	Nouveaux emprunts et frais reportés de l'exercice	Remboursement de capital par l'OS ou par un tiers au nom de l'OS et amortissement des frais reportés de l'exercice	Échéances de capital à refinancer de l'exercice	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022	Variation \$	Variation %	
DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE L'OS										
00010	Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00020	Billets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00025	Emprunts bancaires - Autres que des emprunts hypothécaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00030	Emprunts hypothécaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00040	Obligations découlant de contrats de location acquisition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00050	Obligations découlant de baux emphytéotiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00060	Obligations découlant de partenariat public et privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00070	Autres marchés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00090	Moins: Frais d'émission non amortis liés aux dettes à la charge de l'OS	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0%	
03885	Quote-part de l'OS dans la dette à long terme à la charge de l'OS détenue par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0%	
03886	Moins: Quote-part de l'OS dans les frais d'émission non amortis liés à la dette à long terme à la charge de l'OS détenue par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0%	
00000	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION										
00110	Règles budgétaires	160 462 833,30	0,00	20 024 000,00	12 292 970,74	3 152 000,00	165 041 862,56	160 462 833,30	4 579 029,26	3%
00120	Billets	161 241 890,82	0,00	20 132 875,40	12 391 427,56	3 152 000,00	165 831 338,66	161 241 890,82	4 589 447,84	3%
00130	Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00140	Hypothèques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00150	Moins: Frais d'émission non amortis liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	779 057,52	0,00	108 875,40	98 456,82		789 476,10	779 057,52	10 418,58	1%
03870	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenues par le CGTSIM au nom des OS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
03871	Moins: Frais d'émission non amortis liés aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenues par le CGTSIM au nom des OS	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0%	
03880	Quote-part de l'OS dans les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenues par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
03881	Moins: Quote-part de l'OS dans les frais d'émission non amortis liés aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenues par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0%	
00200	Autres que règles budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00210	Billets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00220	Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00230	Hypothèques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
00250	Moins: Frais d'émission non amortis liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention autres que règles budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0%	
90000	TOTAL	160 462 833,30	0,00	20 024 000,00	12 292 970,74	3 152 000,00	165 041 862,56	160 462 833,30	4 579 029,26	3%

Page auditée

Passif au titre des sites contaminés et Autres passifs

Au 30 juin 2023

	A 2023	B 2022 (redressé)	C Variation \$	D Variation %
PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS				
00010	0,00	0,00	0,00	0%
00020	540 000,00	0,00	540 000,00	100%
10000 TOTAL	540 000,00	0,00	540 000,00	100%
AUTRES PASSIFS				
03855	3 300 000,00	2 239 696,96	1 060 303,04	47%
03865	0,00	0,00	0,00	0%
03480	0,00	0,00	0,00	0%
03870	640 934,00	496 591,71	144 342,29	29%
03875	0,00	0,00	0,00	0%
03876	1 346 196,00	968 727,43	377 468,57	39%
03465	0,00	0,00	0,00	0%
00040	0,00	0,00	0,00	0%
00050	0,00	2 851,00	-2 851,00	-100%
00060	0,00	2 851,00	-2 851,00	-100%
03470	688 731,88	501 926,63	186 805,25	37%
00070	501 926,63	458 139,42	43 787,21	10%
00080	616 960,35	471 152,00	145 808,35	31%
00090	430 155,10	427 364,79	2 790,31	1%
03530	0,00	0,00	0,00	0%
00100	0,00	0,00	0,00	0%
00110	0,00	0,00	0,00	0%
00120	0,00	0,00	0,00	0%
00130	0,00	0,00	0,00	0%
00300	0,00	0,00	0,00	0%
03810	57 951 115,87	67 421 187,32	-9 470 071,45	-14%
00210	0,00	0,00	0,00	0%
00211	67 421 187,33	65 191 128,27	2 230 059,06	3%
00212	0,00	0,00	0,00	0%
00213	0,00	0,00	0,00	0%
00214	-11 777 310,31	0,00	-11 777 310,31	100%
00215	2 307 238,85	2 230 059,05	77 179,80	3%
03820	186 127,33	226 755,07	-40 627,74	-18%
00310	0,00	0,00	0,00	0%
00311	226 755,06	219 673,25	7 081,81	3%
00312	10 860,12	0,00	10 860,12	100%
00313	0,00	0,00	0,00	0%
00314	-59 035,44	0,00	-59 035,44	100%
00315	7 547,59	7 081,82	465,77	7%
03830	0,00	0,00	0,00	0%
00410	0,00	0,00	0,00	0%
00411	0,00	0,00	0,00	0%
00412	0,00	0,00	0,00	0%
00413	0,00	0,00	0,00	0%
00414	0,00	0,00	0,00	0%
00415	0,00	0,00	0,00	0%
03890	0,00	0,00	0,00	0%
90000 TOTAL	64 113 105,08	71 854 885,12	-7 741 780,04	-11%

Page auditée

Détail des immobilisations corporelles

Au 30 juin 2023

		Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette au 30 juin 2023	Valeur comptable nette au 30 juin 2022 (redressé)
		Solde au 30 juin 2022 (redressé)	Acquisitions	Dispositions et réduction de valeur	Solde à la fin	Solde au 30 juin 2022 (redressé)	Amortissement	Dispositions et réductions de valeur	Solde à la fin		
	Terrains										
01810	Terrains	4 549 624,43	0,00	0,00	4 549 624,43					4 549 624,43	4 549 624,43
	Aménagements										
01811	Aménagements de terrain (10 ans)	437 566,72	17 707,18	0,00	455 273,90	341 962,95	20 186,14	0,00	362 149,09	93 124,81	95 603,77
01813	Aménagements de terrain (20 ans)	11 442 006,09	2 183 193,77	0,00	13 625 199,86	2 445 464,22	629 046,56	0,00	3 074 510,78	10 550 689,08	8 996 541,87
	Bâtiments										
01801	Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	159 302 981,58	0,00	0,00	159 302 981,58	128 278 290,72	2 250 346,77	0,00	130 528 637,49	28 774 344,09	31 024 690,86
01820	Bâtiments (20 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01822	Bâtiments (40 ans)	13 433 016,79	4 834 615,24	0,00	18 267 632,03	0,00	113 386,80	0,00	113 386,80	18 154 245,23	13 433 016,79
01824	Bâtiments (50 ans)	22 747 899,21	0,00	0,00	22 747 899,21	3 225 803,70	454 957,80	0,00	3 680 761,50	19 067 137,71	19 522 095,51
01826	Améliorations locatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations										
01870	OMHS - Bâtiments (35 ans)	31 033 783,09	-11 813 995,20	0,00	19 219 787,89	15 075 878,72	649 526,08	0,00	15 725 404,80	3 494 383,09	15 957 904,37
01872	OMHS - Bâtiments (20 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01874	OMHS - Bâtiments (40 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01876	OMHS - Bâtiments (50 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01828	OMHS - Améliorations locatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Améliorations et transformations majeures										
01878	Améliorations et rénovations majeures (15 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01880	Améliorations et rénovations majeures (25 ans)	37 990 233,09	685 383,93	0,00	38 675 617,02	8 840 047,38	1 521 752,94	0,00	10 361 800,32	28 313 816,70	29 150 185,71
01882	Améliorations et rénovations majeures (30 ans)	52 300 587,91	7 989 907,05	0,00	60 290 494,96	7 302 105,06	1 729 836,08	0,00	9 031 941,14	51 258 553,82	44 998 482,85
01884	Améliorations et rénovations majeures (40 ans)	37 492 713,54	6 630 390,13	0,00	44 123 103,67	6 296 371,70	954 622,46	0,00	7 250 994,16	36 872 109,51	31 196 341,84
01886	OMHS - Améliorations et rénovations majeures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matériel et équipement										
01830	Mobilier et équipement de bureau	958 350,92	859 834,76	221 027,64	1 597 158,04	357 077,79	203 940,84	221 027,64	339 990,99	1 257 167,05	601 273,13
01832	Autres équipements	910 369,26	81 640,43	0,00	992 009,69	402 621,75	62 796,65	0,00	465 418,40	526 591,29	507 747,51
01840	Équipement informatique	6 516 867,97	2 075 789,64	897 723,09	7 694 934,52	2 784 560,01	2 313 357,01	897 723,09	4 200 193,93	3 494 740,59	3 732 307,96
01842	Équipement de communication multimédia	550 816,47	64 291,26	133 172,88	481 934,85	302 840,96	112 247,62	133 172,88	281 915,70	200 019,15	247 975,51
01844	Matériel roulant	657 663,05	281 494,47	0,00	939 157,52	421 922,91	114 657,09	0,00	536 580,00	402 577,52	235 740,14
01848	Documents de bibliothèque	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01854	Documents de bibliothèque (Achats initiaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01850	Manuels scolaires (Achats initiaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01860	Manuels scolaires (mesures 30150, 30160 et 30170)	79 215,93	0,00	0,00	79 215,93	60 330,69	15 837,21	0,00	76 167,90	3 048,03	18 885,24
	Équipement spécialisé reliés à l'éducation										
01834	Équipement spécialisé (10 ans)	3 993 430,95	419 479,86	502 920,09	3 909 990,72	1 785 791,46	384 808,61	502 920,09	1 667 679,98	2 242 310,74	2 207 639,49
01836	Équipement spécialisé (20 ans)	145 633,31	63 290,30	0,00	208 923,61	32 932,04	9 394,96	0,00	42 327,00	166 596,61	112 701,27
01838	OMHS - Équipement spécialisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Développement informatique										
01846	Développement informatique	1 760 132,35	438 791,98	247 619,61	1 951 304,72	768 721,60	365 400,94	247 619,61	886 502,93	1 064 801,79	991 410,75
	Réseaux complexes										
01852	Réseau de télécommunication	2 376 532,17	0,00	0,00	2 376 532,17	1 953 241,10	116 273,87	0,00	2 069 514,97	307 017,20	423 291,07
90000	TOTAL	388 679 424,83	14 811 814,80	2 002 463,31	401 488 776,32	180 675 964,76	12 022 376,43	2 002 463,31	190 695 877,88	210 792 898,44	208 003 460,07

Page auditée

Charges payées d'avance

Au 30 juin 2023

		A 2023	B 2022	C Variation \$	D Variation %
01940	Charges imputables aux prochains exercices	264 840,00	339 568,66	-74 728,66	-22%
01960	Droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0%
00010	Solde au début de l'exercice	0,00	0,00		
00020	Plus: Déboursés de l'exercice pour obtenir un droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	0,00	0,00		
00030	Moins: Montant imputé à la dépense de l'exercice	0,00	0,00		
01900	Autres	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	264 840,00	339 568,66	-74 728,66	-22%

États financiers « maison »

ÉTATS FINANCIERS «MAISON» 2022-2023

10 octobre 2023

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
REVENUS				
REVENUS GÉNÉRAUX				
Subventions de fonctionnement				
Subvention d'équilibre fiscal et compensations additionnelles	26 754 112 \$	26 754 079 \$	25 518 819 \$	26 272 416 \$
Subvention du service de la dette	4 643 832 \$	5 894 225 \$	4 122 130 \$	3 768 002 \$
Subvention de fonctionnement	138 472 851 \$	144 657 995 \$	140 763 860 \$	124 013 855 \$
Subvention pour le transport scolaire	5 558 154 \$	6 475 274 \$	4 939 093 \$	4 525 680 \$
Subvention de financement - variation	- \$	- \$	- \$	- \$
	175 428 949 \$	183 781 573 \$	175 343 902 \$	158 579 953 \$
Subvention d'investissement	490 919 \$	- \$	56 440 \$	57 781 \$
Autres subventions et contributions	281 000 \$	742 386 \$	692 213 \$	360 648 \$
Taxe scolaire	9 871 703 \$	9 738 236 \$	9 903 576 \$	9 770 940 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	437 400 \$	888 742 \$	647 154 \$	594 577 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	11 599 952 \$	11 298 741 \$	9 933 530 \$	8 651 821 \$
	198 109 923 \$	206 449 678 \$	196 576 815 \$	178 015 720 \$
REVENUS SPÉCIFIQUES (page 2)	10 044 077 \$	13 617 373 \$	10 911 384 \$	9 661 977 \$
	208 154 000 \$	220 067 051 \$	207 488 199 \$	187 677 697 \$
CHARGES (par activité - pages 3 à 8)				
Enseignement et formation	94 312 343 \$	93 654 443 \$	89 256 596 \$	80 542 504 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	56 446 909 \$	58 362 484 \$	53 007 589 \$	44 973 169 \$
Services d'appoint	19 216 539 \$	20 470 283 \$	17 887 397 \$	16 918 544 \$
Administratives (note 1 - page 9)	7 934 299 \$	9 378 575 \$	8 958 774 \$	7 043 414 \$
Biens meubles et immeubles	24 640 224 \$	27 567 661 \$	23 013 803 \$	20 066 609 \$
Connexes	6 089 669 \$	9 896 027 \$	7 324 155 \$	16 261 858 \$
Avantages sociaux - variation de la provision	(35 983) \$	89 754 \$	61 460 \$	140 759 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	- \$	- \$	28 007 \$	- \$
	208 604 000 \$	219 419 227 \$	199 537 781 \$	185 946 857 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT OMHS	(450 000) \$	647 824 \$	7 950 418 \$	1 730 840 \$
Impact de la nouvelle norme comptable à l'égard de la mise hors service d'immobilisations (OMHS)	- \$	51 692 603 \$	- \$	- \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE APRÈS OMHS	(450 000) \$	52 340 427 \$	7 950 418 \$	1 730 840 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
REVENUS SPÉCIFIQUES

	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels	
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021	
REVENUS SPÉCIFIQUES					
10000 ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION					
11000	Éducation préscolaire	- \$	7 245 \$	7 204 \$	11 815 \$
12000	Enseignement primaire	9 600 \$	242 233 \$	30 127 \$	46 868 \$
13000	Enseignement secondaire général	742 550 \$	774 302 \$	696 646 \$	469 889 \$
14000	Formation professionnelle	341 200 \$	423 183 \$	485 083 \$	286 785 \$
15000	Enseignement particulier	20 000 \$	55 745 \$	27 012 \$	20 130 \$
18000	Formation des adultes	37 800 \$	53 390 \$	46 847 \$	42 932 \$
		1 151 150 \$	1 556 098 \$	1 292 919 \$	878 419 \$
20000 ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION					
21000	Gestion des écoles et des centres	476 604 \$	384 679 \$	390 813 \$	346 446 \$
22000	Moyens d'enseignement	15 000 \$	13 633 \$	8 510 \$	25 239 \$
23000	Services complémentaires	170 360 \$	305 292 \$	221 548 \$	226 427 \$
24000	Services pédagogiques et de form. d'appoint	65 300 \$	408 046 \$	39 699 \$	74 936 \$
25000	Animation et développ. pédagogique	20 000 \$	139 867 \$	102 130 \$	41 127 \$
26000	Perfectionnement	- \$	188 779 \$	8 856 \$	22 268 \$
27000	Activités sportives, culturelles et sociales	796 620 \$	1 611 957 \$	899 943 \$	390 934 \$
		1 543 884 \$	3 052 253 \$	1 671 499 \$	1 127 377 \$
30000 SERVICES D'APPOINT					
32000	Services alimentaires	- \$	- \$	- \$	- \$
34000	Transport scolaire	430 500 \$	553 186 \$	697 165 \$	597 671 \$
36000	Services de garde	5 231 635 \$	5 510 582 \$	5 201 077 \$	4 568 219 \$
		5 662 135 \$	6 063 768 \$	5 898 242 \$	5 165 890 \$
50000 ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES					
51000	Conseil d'établissement et comités	- \$	- \$	- \$	- \$
52000	Gestion	68 000 \$	60 864 \$	165 039 \$	599 992 \$
53000	Services corporatifs	- \$	3 022 \$	3 678 \$	3 285 \$
55000	Perfectionnement	- \$	- \$	- \$	- \$
		68 000 \$	63 886 \$	168 717 \$	603 277 \$
60000 ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES					
61000	Entretien et amortissement des biens meubles	- \$	15 151 \$	8 394 \$	9 582 \$
62000	Conservation et amortissement des biens immeubles	- \$	4 649 \$	349 253 \$	245 803 \$
63000	Entretien ménager	751 355 \$	833 919 \$	751 287 \$	691 224 \$
64000	Consommation énergétique	- \$	- \$	- \$	- \$
66000	Protection et sécurité	- \$	1 234 \$	503 \$	1 039 \$
		751 355 \$	854 953 \$	1 109 437 \$	947 648 \$
70000 ACTIVITÉS CONNEXES					
72000	Financement	246 000 \$	917 957 \$	117 566 \$	92 848 \$
73000	Projets spéciaux	38 475 \$	40 464 \$	47 221 \$	125 038 \$
74000	Rétroactivité	- \$	339 697 \$	- \$	- \$
78000	Prêts de services	473 253 \$	583 593 \$	494 479 \$	457 815 \$
79000	Autres activités connexes	109 825 \$	144 704 \$	111 304 \$	263 665 \$
		867 553 \$	2 026 415 \$	770 570 \$	939 366 \$
TOTAL		10 044 077 \$	13 617 373 \$	10 911 384 \$	9 661 977 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
CHARGES PAR ACTIVITÉ ET NATURE

	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
10000 ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION				
11000 ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE				
Rémunération	7 067 764 \$	7 002 475 \$	6 742 575 \$	6 140 594 \$
Contributions de l'employeur	807 202 \$	845 095 \$	826 768 \$	707 048 \$
Frais de déplacement	- \$	145 \$	62 \$	46 \$
Fournitures et matériel	47 684 \$	58 659 \$	108 237 \$	191 667 \$
Services, honoraires et contrats	4 000 \$	7 743 \$	5 127 \$	494 \$
Autres charges	- \$	- \$	96 \$	- \$
	7 926 650 \$	7 914 117 \$	7 682 865 \$	7 039 849 \$
12000 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				
Rémunération	32 097 217 \$	30 531 595 \$	29 832 470 \$	27 242 636 \$
Contributions de l'employeur	3 613 265 \$	3 799 176 \$	3 629 337 \$	3 214 044 \$
Frais de déplacement	10 000 \$	13 696 \$	14 038 \$	8 358 \$
Fournitures et matériel	274 067 \$	289 090 \$	291 520 \$	285 684 \$
Services, honoraires et contrats	54 521 \$	19 827 \$	326 318 \$	12 608 \$
Autres charges	2 000 \$	6 007 \$	- \$	34 \$
	36 051 070 \$	34 659 391 \$	34 093 683 \$	30 763 364 \$
13000 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL				
Rémunération	21 329 784 \$	20 887 720 \$	19 910 337 \$	18 312 739 \$
Contributions de l'employeur	2 415 896 \$	2 549 068 \$	2 369 656 \$	2 145 370 \$
Frais de déplacement	5 000 \$	7 662 \$	6 651 \$	716 \$
Fournitures et matériel	310 841 \$	348 230 \$	225 082 \$	144 109 \$
Services, honoraires et contrats	185 546 \$	165 935 \$	181 298 \$	97 391 \$
Autres charges	- \$	120 184 \$	32 886 \$	500 \$
	24 247 067 \$	24 078 799 \$	22 725 910 \$	20 700 825 \$
14000 FORMATION PROFESSIONNELLE				
Rémunération	10 507 840 \$	11 323 915 \$	9 853 060 \$	9 385 072 \$
Contributions de l'employeur	1 181 821 \$	1 315 345 \$	1 147 603 \$	1 052 415 \$
Frais de déplacement	66 500 \$	105 334 \$	84 461 \$	65 286 \$
Fournitures et matériel	1 209 450 \$	1 294 614 \$	1 250 498 \$	907 044 \$
Services, honoraires et contrats	405 923 \$	633 270 \$	475 580 \$	395 527 \$
Autres charges	- \$	- \$	- \$	462 \$
	13 371 534 \$	14 672 478 \$	12 811 202 \$	11 805 806 \$
15000 ENSEIGNEMENT PARTICULIER				
Rémunération	5 887 138 \$	5 930 129 \$	5 331 403 \$	4 694 854 \$
Contributions de l'employeur	668 049 \$	683 122 \$	642 398 \$	532 630 \$
Frais de déplacement	- \$	4 157 \$	4 341 \$	2 727 \$
Fournitures et matériel	92 667 \$	121 296 \$	126 725 \$	105 007 \$
Services, honoraires et contrats	18 500 \$	23 156 \$	23 871 \$	8 916 \$
Autres charges	- \$	1 826 \$	1 010 \$	343 \$
	6 666 354 \$	6 763 686 \$	6 129 748 \$	5 344 477 \$
18000 FORMATION DES ADULTES				
Rémunération	5 368 100 \$	4 883 070 \$	5 105 672 \$	4 319 830 \$
Contributions de l'employeur	603 218 \$	587 030 \$	631 908 \$	499 867 \$
Frais de déplacement	400 \$	9 098 \$	5 370 \$	3 997 \$
Fournitures et matériel	77 450 \$	67 927 \$	67 978 \$	60 510 \$
Services, honoraires et contrats	500 \$	18 804 \$	2 260 \$	3 979 \$
Autres charges	- \$	43 \$	- \$	- \$
	6 049 668 \$	5 565 972 \$	5 813 188 \$	4 888 183 \$
10000 TOTAL	94 312 343 \$	93 654 443 \$	89 256 596 \$	80 542 504 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
CHARGES PAR ACTIVITÉ ET NATURE (SUITE)

	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
20000 ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION				
21000 GESTION DES ÉCOLES ET DES CENTRES				
Rémunération	11 259 924 \$	11 749 031 \$	11 035 009 \$	10 439 467 \$
Contributions de l'employeur	1 364 960 \$	1 511 762 \$	1 411 199 \$	1 272 834 \$
Frais de déplacement	76 725 \$	88 155 \$	53 332 \$	29 406 \$
Fournitures et matériel	399 062 \$	407 402 \$	374 280 \$	338 662 \$
Services, honoraires et contrats	451 349 \$	484 574 \$	537 727 \$	508 367 \$
Autres charges	18 650 \$	2 336 \$	7 310 \$	11 439 \$
	13 570 670 \$	14 243 260 \$	13 418 857 \$	12 600 175 \$
22000 MOYENS D'ENSEIGNEMENT				
Rémunération	3 066 041 \$	3 111 064 \$	2 879 320 \$	2 653 586 \$
Contributions de l'employeur	404 666 \$	412 048 \$	383 936 \$	335 467 \$
Frais de déplacement	19 461 \$	30 410 \$	18 128 \$	18 145 \$
Fournitures et matériel	837 621 \$	1 011 986 \$	698 376 \$	735 023 \$
Services, honoraires et contrats	265 623 \$	318 462 \$	619 468 \$	438 907 \$
Autres charges	15 000 \$	15 672 \$	14 628 \$	13 452 \$
	4 608 412 \$	4 899 642 \$	4 613 856 \$	4 194 580 \$
23000 SERVICES COMPLÉMENTAIRES				
Rémunération	18 044 803 \$	18 413 056 \$	16 676 915 \$	14 027 547 \$
Contributions de l'employeur	2 337 463 \$	2 375 369 \$	2 156 666 \$	1 734 367 \$
Frais de déplacement	32 596 \$	48 280 \$	33 886 \$	25 701 \$
Fournitures et matériel	295 583 \$	421 249 \$	266 969 \$	139 967 \$
Services, honoraires et contrats	99 961 \$	81 043 \$	124 870 \$	26 682 \$
Autres charges	- \$	10 119 \$	1 831 \$	2 956 \$
	20 810 406 \$	21 349 116 \$	19 261 137 \$	15 957 220 \$
24000 SERVICES PÉDAGOGIQUES ET DE FORMATION D'APPOINT				
Rémunération	7 715 342 \$	6 723 158 \$	6 517 279 \$	6 224 535 \$
Contributions de l'employeur	874 580 \$	799 873 \$	797 575 \$	713 043 \$
Frais de déplacement	18 604 \$	14 193 \$	8 534 \$	7 594 \$
Fournitures et matériel	9 371 \$	53 525 \$	4 412 \$	3 711 \$
Services, honoraires et contrats	81 833 \$	38 452 \$	561 289 \$	201 981 \$
Autres charges	- \$	1 342 \$	- \$	- \$
	8 699 730 \$	7 630 543 \$	7 889 089 \$	7 150 864 \$
25000 ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE				
Rémunération	2 540 835 \$	2 364 252 \$	2 530 020 \$	1 972 614 \$
Contributions de l'employeur	290 716 \$	277 014 \$	320 384 \$	228 963 \$
Frais de déplacement	34 314 \$	50 938 \$	21 822 \$	6 911 \$
Fournitures et matériel	91 900 \$	215 389 \$	83 575 \$	45 220 \$
Services, honoraires et contrats	126 269 \$	312 880 \$	293 870 \$	121 544 \$
Autres charges	82 158 \$	58 419 \$	17 310 \$	18 381 \$
	3 166 192 \$	3 278 892 \$	3 266 981 \$	2 393 633 \$
26000 PERFECTIONNEMENT				
Rémunération	957 969 \$	1 129 999 \$	457 008 \$	305 197 \$
Contributions de l'employeur	109 632 \$	133 539 \$	56 167 \$	37 239 \$
Frais de déplacement	136 685 \$	135 734 \$	85 941 \$	37 495 \$
Fournitures et matériel	59 697 \$	96 615 \$	84 558 \$	25 715 \$
Services, honoraires et contrats	157 902 \$	355 688 \$	169 479 \$	129 571 \$
Autres charges	- \$	40 \$	725 \$	- \$
	1 421 885 \$	1 851 615 \$	853 878 \$	535 217 \$
27000 ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIALES				
Rémunération	1 223 475 \$	1 517 143 \$	1 346 550 \$	1 069 405 \$
Contributions de l'employeur	156 263 \$	189 346 \$	163 907 \$	129 716 \$
Frais de déplacement	2 500 \$	6 121 \$	2 224 \$	685 \$
Fournitures et matériel	1 056 290 \$	1 190 057 \$	832 017 \$	570 030 \$
Services, honoraires et contrats	1 672 696 \$	1 892 792 \$	1 254 123 \$	343 668 \$
Autres charges	58 390 \$	313 957 \$	104 970 \$	27 976 \$
	4 169 614 \$	5 109 416 \$	3 703 791 \$	2 141 480 \$
20000 TOTAL	56 446 909 \$	58 362 484 \$	53 007 589 \$	44 973 169 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
CHARGES PAR ACTIVITÉ ET NATURE (SUITE)

	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
30000 SERVICES D'APPOINT				
31000 HÉBERGEMENT DES ÉLÈVES				
Autres charges	- \$	- \$	- \$	- \$
	- \$	- \$	- \$	- \$
32000 SERVICES ALIMENTAIRES				
Rémunération	- \$	- \$	- \$	45 656 \$
Contributions de l'employeur	- \$	- \$	- \$	5 760 \$
Frais de déplacement	- \$	- \$	- \$	- \$
Fournitures et matériel	- \$	- \$	120 \$	173 \$
Services, honoraires et contrats	- \$	- \$	11 636 \$	2 699 \$
	- \$	- \$	11 756 \$	54 288 \$
34000 TRANSPORT SCOLAIRE				
Rémunération	- \$	- \$	- \$	- \$
Contributions de l'employeur	- \$	- \$	- \$	- \$
Fournitures et matériel	- \$	- \$	- \$	1 056 \$
Services, honoraires et contrats	11 302 643 \$	12 236 427 \$	10 666 316 \$	10 248 228 \$
Autres charges	- \$	30 673 \$	- \$	- \$
	11 302 643 \$	12 267 100 \$	10 666 316 \$	10 249 284 \$
36000 SERVICES DE GARDE				
Rémunération	6 646 804 \$	7 010 388 \$	6 171 506 \$	5 649 319 \$
Contributions de l'employeur	890 840 \$	922 412 \$	812 793 \$	684 813 \$
Frais de déplacement	6 600 \$	3 154 \$	7 292 \$	3 412 \$
Fournitures et matériel	206 485 \$	161 458 \$	123 981 \$	126 064 \$
Services, honoraires et contrats	86 367 \$	91 564 \$	83 600 \$	150 169 \$
Autres charges	76 800 \$	14 207 \$	10 153 \$	1 195 \$
	7 913 896 \$	8 203 183 \$	7 209 325 \$	6 614 972 \$
30000 TOTAL	19 216 539 \$	20 470 283 \$	17 887 397 \$	16 918 544 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
CHARGES PAR ACTIVITÉ ET NATURE (SUITE)

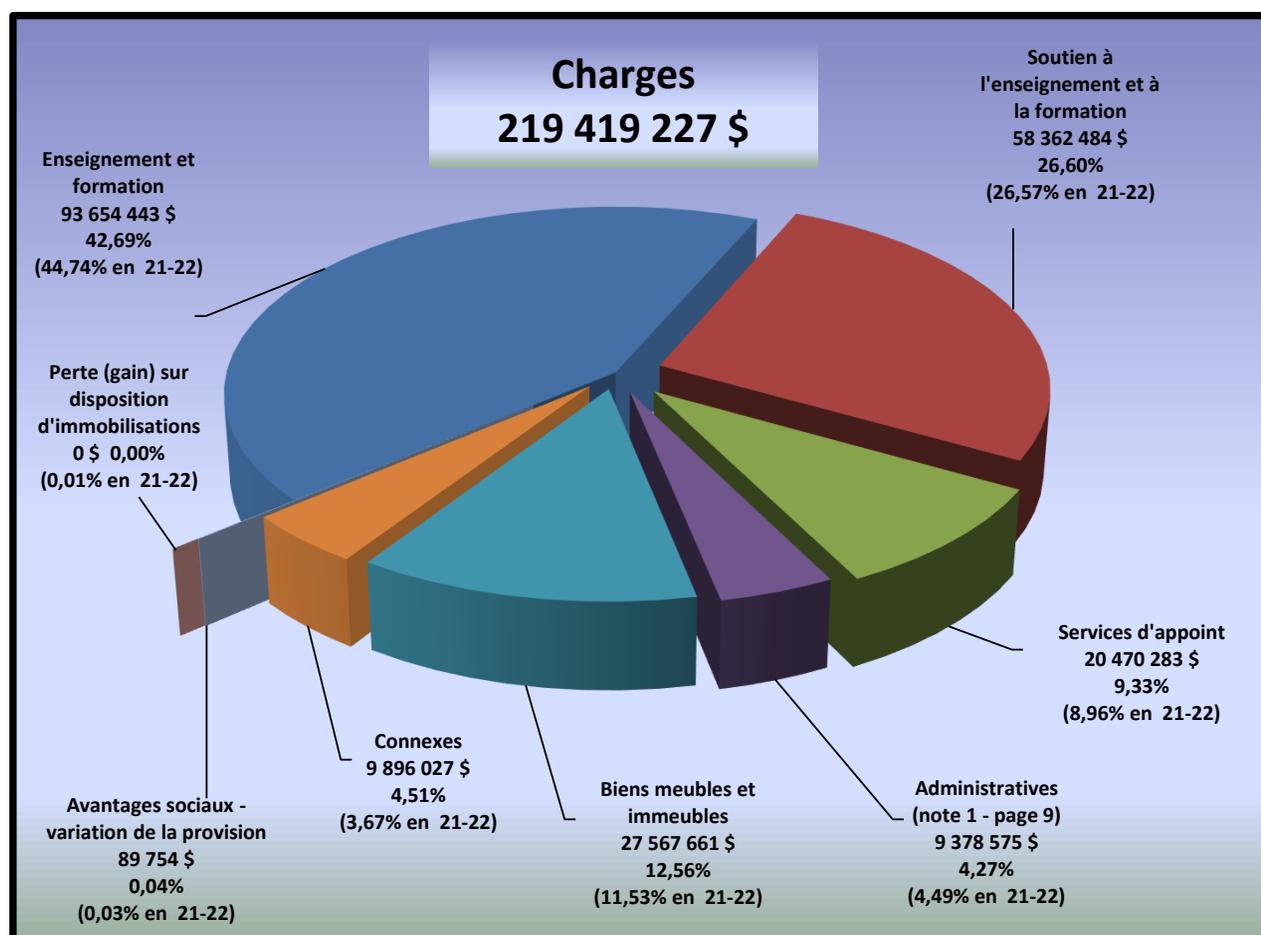
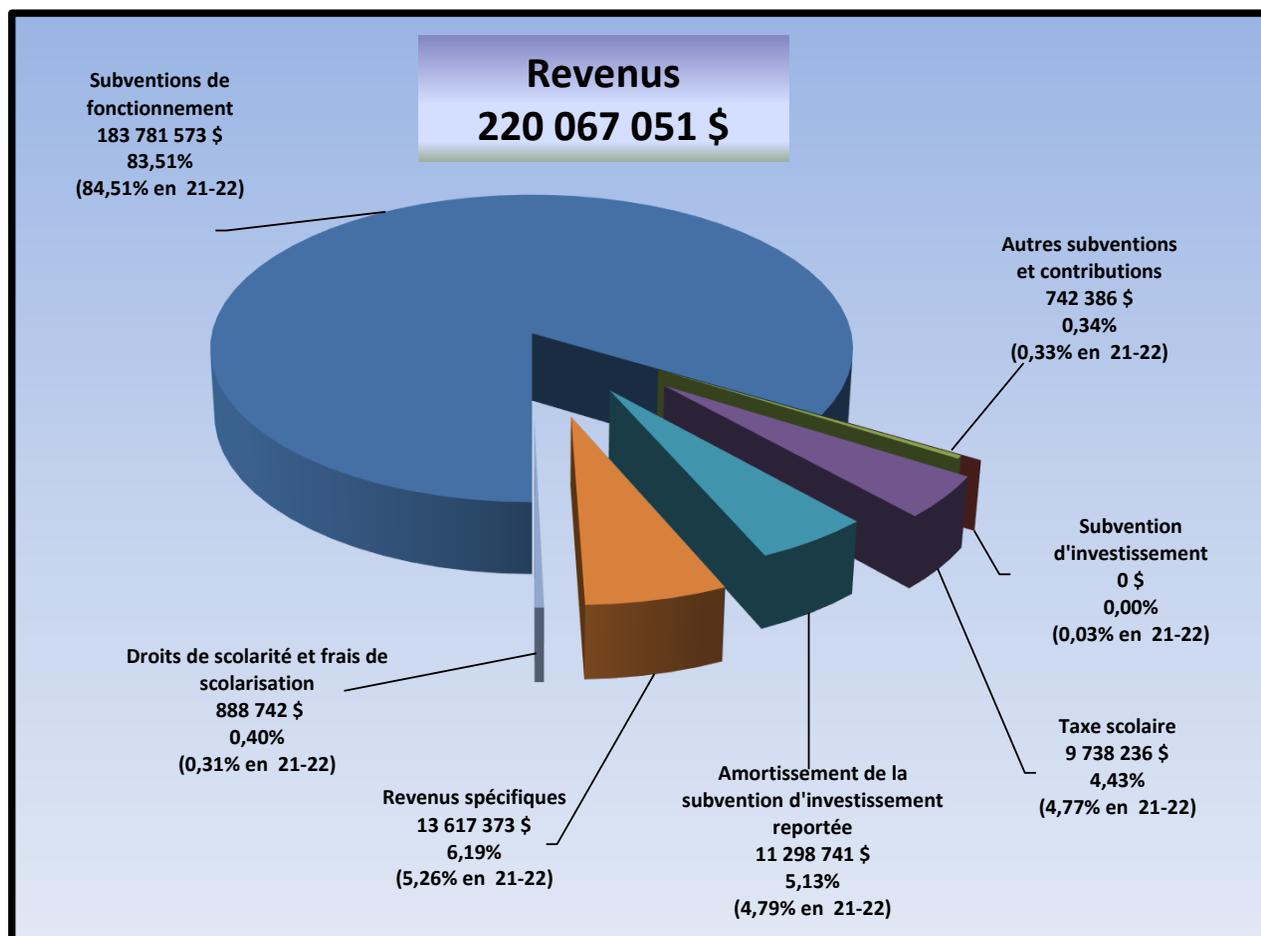
	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
50000 ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES (note 1 - page 9)				
51000 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET COMITÉS				
Rémunération	- \$	12 015 \$	15 000 \$	10 450 \$
Contributions de l'employeur	- \$	846 \$	1 080 \$	849 \$
Frais de déplacement	6 005 \$	2 247 \$	2 832 \$	161 \$
Fournitures et matériel	5 570 \$	2 387 \$	793 \$	652 \$
Services, honoraires et contrats	51 245 \$	9 896 \$	47 966 \$	20 005 \$
Autres charges	- \$	- \$	- \$	- \$
	62 820 \$	27 391 \$	67 671 \$	32 117 \$
52000 GESTION				
Rémunération	4 463 497 \$	5 218 536 \$	4 388 979 \$	4 554 718 \$
Contributions de l'employeur	530 949 \$	674 461 \$	528 201 \$	502 968 \$
Frais de déplacement	17 200 \$	31 811 \$	14 661 \$	5 394 \$
Fournitures et matériel	116 500 \$	128 989 \$	113 014 \$	105 813 \$
Services, honoraires et contrats	596 100 \$	542 176 \$	857 389 \$	593 055 \$
Autres charges	1 000 \$	2 795 \$	251 820 \$	(417 592) \$
	5 725 246 \$	6 598 768 \$	6 154 064 \$	5 344 356 \$
53000 SERVICES CORPORATIFS				
Rémunération	815 308 \$	870 198 \$	780 545 \$	719 458 \$
Contributions de l'employeur	102 127 \$	112 284 \$	99 330 \$	85 242 \$
Frais de déplacement	4 500 \$	3 743 \$	3 920 \$	2 804 \$
Fournitures et matériel	86 200 \$	984 122 \$	89 010 \$	75 075 \$
Services, honoraires et contrats	1 031 298 \$	714 547 \$	1 451 904 \$	725 089 \$
Autres charges	36 000 \$	6 404 \$	252 385 \$	350 \$
	2 075 433 \$	2 691 298 \$	2 677 094 \$	1 608 018 \$
55000 PERFECTIONNEMENT				
Rémunération	- \$	- \$	- \$	- \$
Contributions de l'employeur	- \$	- \$	- \$	- \$
Frais de déplacement	42 300 \$	29 665 \$	17 926 \$	4 972 \$
Fournitures et matériel	- \$	116 \$	- \$	- \$
Services, honoraires et contrats	28 500 \$	31 337 \$	42 019 \$	53 951 \$
Autres charges	- \$	- \$	- \$	- \$
	70 800 \$	61 118 \$	59 945 \$	58 923 \$
50000 TOTAL	7 934 299 \$	9 378 575 \$	8 958 774 \$	7 043 414 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
CHARGES PAR ACTIVITÉ ET NATURE (SUITE)

		Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
		2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
60000	ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES				
61000	ENTRETIEN ET AMORTISSEMENT DES BIENS MEUBLES				
	Rémunération	- \$	- \$	- \$	- \$
	Contributions de l'employeur	- \$	- \$	- \$	- \$
	Fournitures et matériel	195 970 \$	1 118 007 \$	222 649 \$	210 541 \$
	Services, honoraires et contrats	141 500 \$	98 815 \$	129 110 \$	125 192 \$
	Autres charges	- \$	- \$	- \$	- \$
	Amortissement	3 512 841 \$	3 698 715 \$	3 174 032 \$	2 655 195 \$
		3 850 311 \$	4 915 537 \$	3 525 791 \$	2 990 928 \$
62000	CONSERVATION ET AMORTISSEMENT DES BIENS IMMEUBLES				
	Rémunération	897 084 \$	1 257 266 \$	1 234 467 \$	924 189 \$
	Contributions de l'employeur	121 022 \$	147 958 \$	164 033 \$	131 202 \$
	Frais de déplacement	1 000 \$	352 \$	327 \$	593 \$
	Fournitures et matériel	413 506 \$	844 007 \$	560 065 \$	210 015 \$
	Services, honoraires et contrats	2 715 403 \$	3 533 065 \$	1 740 902 \$	1 337 157 \$
	Amortissement	8 041 800 \$	7 676 701 \$	6 819 559 \$	6 063 509 \$
	Autres charges	2 000 \$	- \$	- \$	- \$
		12 191 815 \$	13 459 349 \$	10 519 353 \$	8 666 665 \$
63000	ENTRETIEN MÉNAGER				
	Rémunération	3 603 023 \$	3 720 746 \$	3 575 679 \$	3 442 121 \$
	Contributions de l'employeur	486 592 \$	500 909 \$	476 455 \$	448 212 \$
	Frais de déplacement	10 000 \$	17 722 \$	16 320 \$	17 531 \$
	Fournitures et matériel	393 866 \$	370 060 \$	323 162 \$	279 137 \$
	Services, honoraires et contrats	124 721 \$	82 120 \$	120 582 \$	110 611 \$
	Autres charges	- \$	- \$	- \$	- \$
		4 618 202 \$	4 691 557 \$	4 512 198 \$	4 297 612 \$
64000	CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE				
	Fournitures et matériel	3 575 000 \$	3 807 604 \$	3 750 811 \$	3 194 981 \$
		3 575 000 \$	3 807 604 \$	3 750 811 \$	3 194 981 \$
65000	LOCATION D'IMMEUBLES				
	Fournitures et matériel	- \$	- \$	- \$	- \$
	Services, honoraires et contrats	- \$	- \$	- \$	- \$
		- \$	- \$	- \$	- \$
66000	PROTECTION ET SÉCURITÉ				
	Rémunération	30 000 \$	60 447 \$	54 973 \$	29 021 \$
	Contributions de l'employeur	4 000 \$	7 195 \$	6 871 \$	3 619 \$
	Frais de déplacement	- \$	- \$	- \$	- \$
	Fournitures et matériel	58 397 \$	57 372 \$	127 384 \$	431 308 \$
	Services, honoraires et contrats	60 150 \$	27 541 \$	55 420 \$	35 123 \$
	Autres charges	- \$	- \$	- \$	- \$
		152 547 \$	152 555 \$	244 648 \$	499 071 \$
67900	CONSTRUCTION ET ACQUISITION D'IMMEUBLES NON CAPITALISABLES				
	Services, honoraires et contrats	- \$	- \$	- \$	- \$
		- \$	- \$	- \$	- \$
68000	AMÉLIORATION, TRANSFORMATION ET RÉNOVATION MAJEURE				
	Rémunération	222 350 \$	411 497 \$	331 089 \$	147 621 \$
	Contributions de l'employeur	29 999 \$	55 127 \$	41 893 \$	22 643 \$
	Fournitures et matériel	- \$	29 772 \$	76 672 \$	192 709 \$
	Services, honoraires et contrats	- \$	44 663 \$	11 348 \$	53 791 \$
		252 349 \$	541 059 \$	461 002 \$	416 764 \$
69000	SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION				
	Rémunération	- \$	- \$	- \$	525 \$
	Contributions de l'employeur	- \$	- \$	- \$	63 \$
	Services, honoraires et contrats	- \$	- \$	- \$	- \$
		- \$	- \$	- \$	588 \$
60000	TOTAL	24 640 224 \$	27 567 661 \$	23 013 803 \$	20 066 609 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
CHARGES PAR ACTIVITÉ ET NATURE (SUITE)

	Budget	Résultats réels	Résultats réels	Résultats réels
	2022-2023	2022-2023	2021-2022	2020-2021
70000 ACTIVITÉS CONNEXES				
72000 FINANCEMENT				
Autres charges	4 862 389 \$	6 039 910 \$	4 685 355 \$	3 948 105 \$
	4 862 389 \$	6 039 910 \$	4 685 355 \$	3 948 105 \$
73000 PROJETS SPÉCIAUX				
Rémunération	351 132 \$	446 331 \$	579 061 \$	291 865 \$
Contributions de l'employeur	38 627 \$	59 299 \$	67 270 \$	30 376 \$
Frais de déplacement	- \$	7 727 \$	1 964 \$	376 \$
Fournitures et matériel	4 895 \$	55 418 \$	21 029 \$	8 856 \$
Services, honoraires et contrats	88 000 \$	13 385 \$	26 580 \$	196 075 \$
Autres charges	- \$	7 227 \$	- \$	502 251 \$
	482 654 \$	589 387 \$	695 904 \$	1 029 799 \$
74000 RÉTROACTIVITÉ				
Rémunération	- \$	1 556 084 \$	981 759 \$	8 998 603 \$
Contributions de l'employeur	- \$	182 954 \$	139 663 \$	1 069 272 \$
	- \$	1 739 038 \$	1 121 422 \$	10 067 875 \$
76000 SÉCURITÉ D'EMPLOI				
Rémunération	77 524 \$	75 009 \$	71 520 \$	68 050 \$
Contributions de l'employeur	8 736 \$	9 195 \$	8 812 \$	8 016 \$
	86 260 \$	84 204 \$	80 332 \$	76 066 \$
77000 VARIATION DES PROVISIONS				
Autres charges	78 500 \$	722 012 \$	84 263 \$	402 660 \$
	78 500 \$	722 012 \$	84 263 \$	402 660 \$
78000 PRÊTS DE SERVICES				
Rémunération	423 240 \$	520 699 \$	480 600 \$	415 995 \$
Contributions de l'employeur	50 013 \$	64 441 \$	56 737 \$	45 144 \$
Frais de déplacement	- \$	30 \$	- \$	- \$
	473 253 \$	585 170 \$	537 337 \$	461 139 \$
79000 AUTRES ACTIVITÉS CONNEXES				
Rémunération	- \$	- \$	- \$	- \$
Contributions de l'employeur	- \$	- \$	- \$	- \$
Fournitures et matériel	96 613 \$	134 182 \$	119 542 \$	276 214 \$
Services, honoraires et contrats	10 000 \$	- \$	- \$	- \$
Autres charges	- \$	2 124 \$	- \$	- \$
	106 613 \$	136 306 \$	119 542 \$	276 214 \$
70000 TOTAL	6 089 669 \$	9 896 027 \$	7 324 155 \$	16 261 858 \$

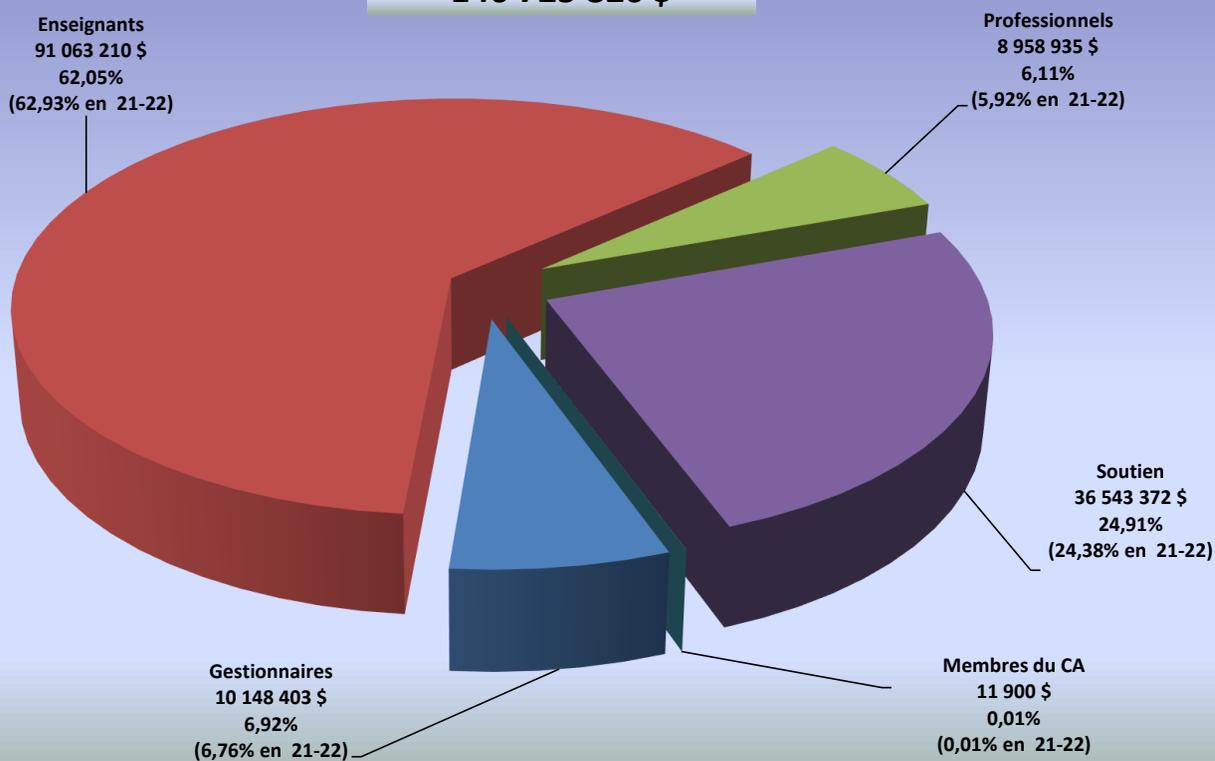


Note 1 Aux activités administratives s'ajoutent des dépenses de soutien à l'enseignement et à la formation. Selon le plan d'enregistrement comptable actuel applicable aux Centres de services scolaires, en ajoutant les dépenses attribuables à la gestion des ressources financières, de la paie, de l'approvisionnement et de l'organisation scolaire des écoles secondaires et des centres de 1 802 399 \$ en 2022-2023 (1 706 381 \$ en 2021-2022), les charges administratives se situent à 5,10% en 2022-2023 (5,34% en 2021-2022).

Nature des charges 219 419 227 \$

Rémunération	\$146 725 820	2022-2023 → 66,87%	2021-2022 → 68,61%
Contributions de l'employeur	\$18 214 871	2022-2023 → 8,30%	2021-2022 → 8,49%
Frais de déplacement	\$610 374	2022-2023 → 0,28%	2021-2022 → 0,20%
Fournitures et matériel	\$13 269 533	2022-2023 → 6,05%	2021-2022 → 4,98%
Services, honoraires et contrats	\$21 778 162	2022-2023 → 9,93%	2021-2022 → 9,93%
Amortissement	\$11 375 416	2022-2023 → 5,18%	2021-2022 → 5,01%
Autres charges	\$7 355 297	2022-2023 → 3,35%	2021-2022 → 2,74%
Avantages sociaux-variation de la provision	\$89 754	2022-2023 → 0,04%	2021-2022 → 0,03%
Perte et gain sur disposition d'immobilisations	\$-	2022-2023 → 0,00%	2021-2022 → 0,01%

Rémunération 146 725 820 \$

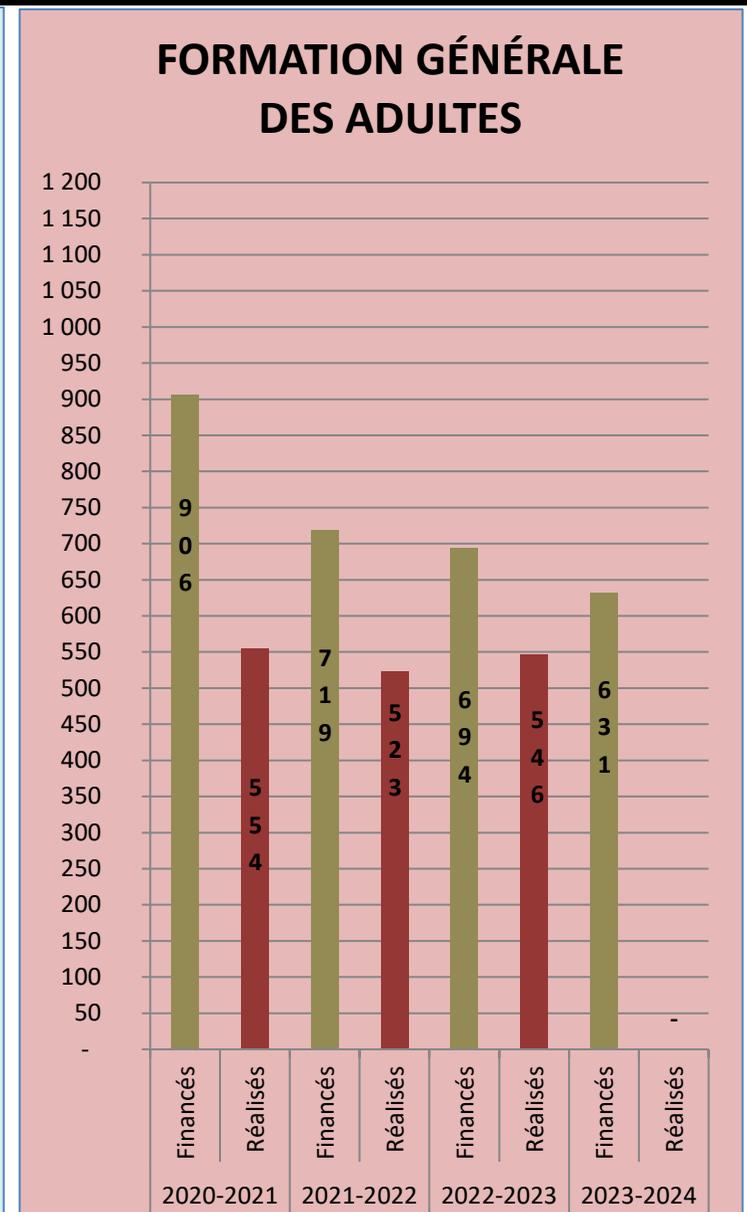
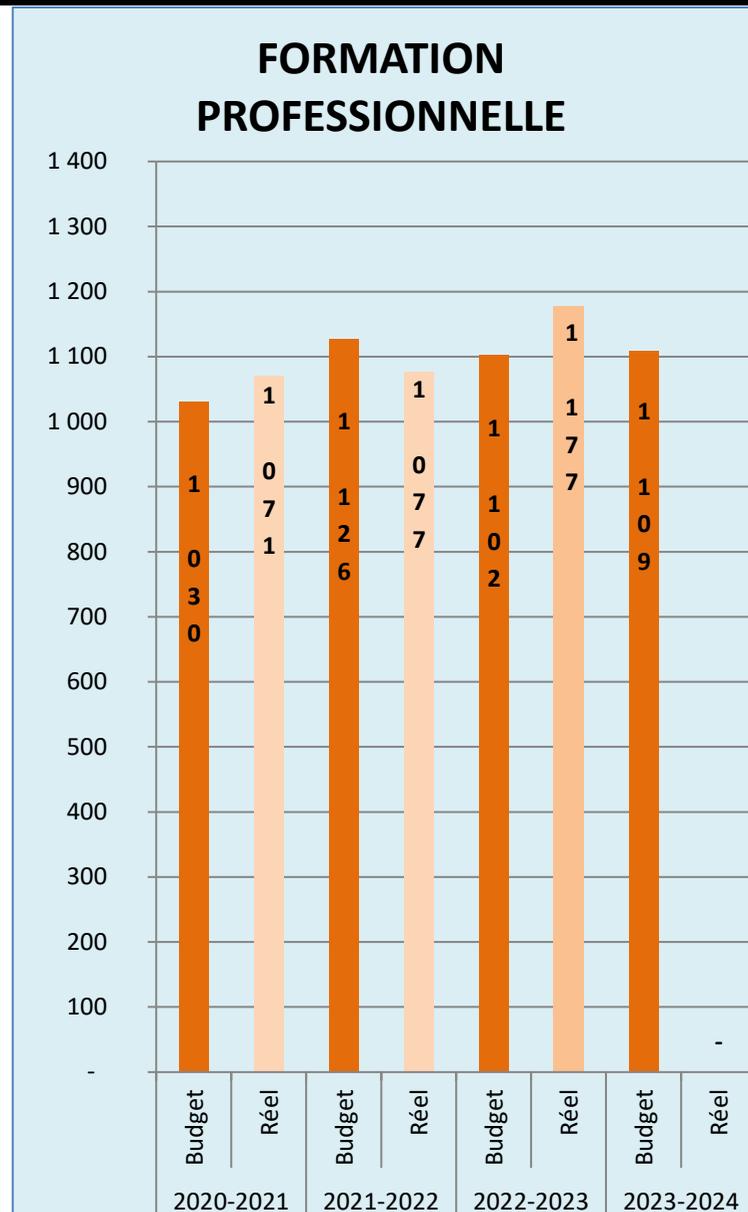
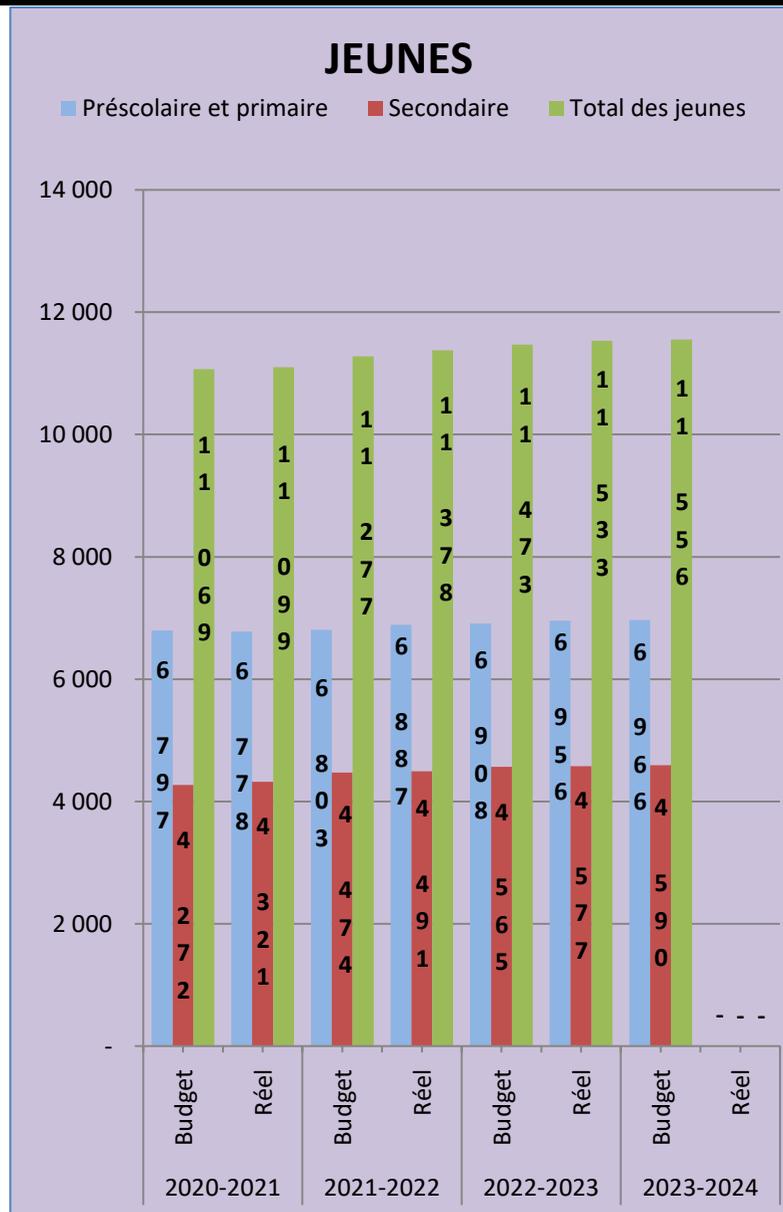


Section 4

Analyses « maison »

Effectifs scolaires

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES



* L'effectif réel provient du dernier bilan disponible du Ministère ou d'un estimé.

Suivi du plan d'effectifs

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PLAN D'EFFECTIFS

RÉSULTATS RÉELS 2022-2023

	Budget			Réel			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé	Décentralisé	Total	Centralisé	Décentralisé	Total	Centralisé	Décentralisé	Total
	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC
Secteur des jeunes									
Enseignement primaire									
Anglais	25,4	-	25,4	26,4	0,5	26,9	(1,0)	(0,5)	(1,5)
Art dramatique	-	-	-	0,7	3,0	3,7	(0,7)	(3,0)	(3,7)
Arts plastiques	9,0	-	9,0	9,5	-	9,5	(0,5)	-	(0,5)
Éducation physique	31,5	0,1	31,6	32,9	1,1	34,0	(1,4)	(1,0)	(2,4)
EHDAA-adaptation scolaire	52,0	14,4	66,4	49,9	18,3	68,2	2,1	(3,9)	(1,8)
Musique	3,8	-	3,8	4,8	0,1	4,9	(1,0)	(0,1)	(1,1)
Préscolaire	80,9	0,4	81,3	84,1	1,3	85,4	(3,2)	(0,9)	(4,1)
Primaire	272,0	6,7	278,7	265,0	9,3	274,3	7,0	(2,6)	4,4
	474,6	21,6	496,2	473,3	33,6	506,9	1,3	(12,0)	(10,7)
Enseignement secondaire									
Arts Plastiques	13,4	-	13,4	13,7	0,1	13,8	(0,3)	(0,1)	(0,4)
Éducation physique	19,7	-	19,7	19,7	0,5	20,2	-	(0,5)	(0,5)
EHDAA-adaptation scolaire	63,5	2,0	65,5	60,9	5,0	65,9	2,6	(3,0)	(0,4)
Espagnol	0,7	-	0,7	0,7	-	0,7	-	-	-
Français	44,1	1,1	45,2	48,7	0,8	49,5	(4,6)	0,3	(4,3)
Univers social	30,2	-	30,2	30,9	0,5	31,4	(0,7)	(0,5)	(1,2)
Informatique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Langue Seconde Anglais	31,0	0,2	31,2	31,9	1,3	33,2	(0,9)	(1,1)	(2,0)
Mathématiques / Sciences	71,5	0,4	71,9	71,4	2,4	73,8	0,1	(2,0)	(1,9)
Musique	8,3	-	8,3	9,1	0,1	9,2	(0,8)	(0,1)	(0,9)
Clas.Acc. Sout.Ling.Immig	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthique et culture religieuse	9,8	-	9,8	10,2	0,1	10,3	(0,4)	(0,1)	(0,5)
	292,2	3,7	295,9	297,2	10,8	308,0	(5,0)	(7,1)	(12,1)
Mesures particulières	32,4	-	32,4	32,2	-	32,2	0,2	-	0,2
Total en ETC	799,2	25,3	824,5	802,7	44,4	847,1	(3,5)	(19,1)	(22,6)
Total en \$	68 497 219 \$	2 047 754 \$	70 544 973 \$	66 790 994 \$	2 835 484 \$	69 626 478 \$	1 706 225 \$	(787 730) \$	918 495 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
 PLAN D'EFFECTIFS
 RÉSULTATS RÉELS 2022-2023

	Budget			Réal			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	ETC	ETC	ETC
Absentéisme	3 783 029 \$	2 194 \$	3 785 223 \$	3 814 604 \$	123 657 \$	3 938 261 \$	(31 575) \$	(121 463) \$	(153 038) \$
	72 280 248 \$	2 049 948 \$	74 330 196 \$	70 605 598 \$	2 959 141 \$	73 564 739 \$	1 674 651 \$	(909 193) \$	765 458 \$
Libérations syndicales et prêt de services	224 776 \$	- \$	224 776 \$	183 709 \$	- \$	183 709 \$	41 067 \$	- \$	41 067 \$
Perfectionnement	447 819 \$	190 669 \$	638 488 \$	403 338 \$	209 023 \$	612 361 \$	44 481 \$	(18 353) \$	26 128 \$
Total enseignants jeunes en \$	72 952 843 \$	2 240 617 \$	75 193 460 \$	71 192 644 \$	3 168 164 \$	74 360 808 \$	1 760 199 \$	(927 546) \$	832 653 \$

* Certains ETC du budget ont pu être reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PLAN D'EFFECTIFS

SUVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réal			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC
Enseignants (Suite)									
Formation professionnelle									
Administration commerce et secrétariat	-	36,8	36,8	-	41,2	41,2	-	(4,4)	(4,4)
Agro-technique	-	1,0	1,0	-	11,6	11,6	-	(10,6)	(10,6)
Coiffure	-	3,7	3,7	-	5,8	5,8	-	(2,1)	(2,1)
Équipement motorisé	-	21,7	21,7	-	19,3	19,3	-	2,4	2,4
Foresterie/Sciage/Papier	-	6,8	6,8	-	7,6	7,6	-	(0,8)	(0,8)
Métallurgie	-	10,3	10,3	-	13,4	13,4	-	(3,1)	(3,1)
Santé et services sociaux	-	37,0	37,0	0,2	28,1	28,3	(0,2)	8,7	8,5
Soins esthétiques	-	6,4	6,4	-	5,8	5,8	-	0,6	0,6
Total en ETC	-	123,7	123,7	0,2	132,8	133,0	(0,2)	(9,3)	(9,5)
Formation générale adulte									
Aide pédagogique individuelle	-	5,6	5,6	-	3,0	3,0	-	2,6	2,6
Anglais éducation des adultes	-	3,0	3,0	-	3,6	3,6	-	(0,6)	(0,6)
Autres spécialités éducation des adultes	-	11,1	11,1	-	15,8	15,8	-	(4,7)	(4,7)
Français langue maternelle	-	7,7	7,7	-	7,1	7,1	-	0,6	0,6
Intégration sociale	-	19,4	19,4	-	13,6	13,6	-	5,8	5,8
Intégration socioprofessionnelle	-	11,8	11,8	-	14,4	14,4	-	(2,6)	(2,6)
Mathématiques et sciences adultes	-	8,6	8,6	-	8,8	8,8	-	(0,2)	(0,2)
Total en ETC	-	67,2	67,2	-	66,3	66,3	-	0,9	0,9
Total FP en \$ incluant absentéisme	- \$	10 956 235 \$	10 956 235 \$	96 494 \$	11 342 921 \$	11 439 415 \$	(96 494) \$	(386 686) \$	(483 180) \$
Réassigner le budget CNESST préventionniste	- \$	- \$	- \$	(93 027) \$	- \$	(93 027) \$	93 027 \$	- \$	93 027 \$
Total FGA en \$ incluant absentéisme	- \$	5 700 678 \$	5 700 678 \$	64 922 \$	5 176 548 \$	5 241 470 \$	(64 922) \$	524 131 \$	459 209 \$
Total enseignants FP et FGA en \$	- \$	16 656 913 \$	16 656 913 \$	68 389 \$	16 519 469 \$	16 587 858 \$	(68 389) \$	137 444 \$	69 055 \$
Libérations syndicales et prêt de services	93 637 \$	- \$	93 637 \$	114 543 \$	- \$	- \$	(20 906) \$	- \$	93 637 \$
Total en \$	73 046 480 \$	18 897 530 \$	91 944 010 \$	71 375 576 \$	19 687 633 \$	91 063 210 \$	1 670 904 \$	(790 103) \$	880 801 \$

* Certains ETC du budget ont pu être reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Variation des revenus/provisions/divers 195 415 \$
1 866 319 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PLAN D'EFFECTIFS

SUVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réel			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC
Professionnels									
Agent de développement	2,0	4,0	6,0	2,2	3,9	6,1	(0,2)	0,1	(0,1)
Conseiller en communication	2,0	-	2,0	1,8	-	1,8	0,2	-	0,2
Analyste	2,0	-	2,0	3,6	-	3,6	(1,6)	-	(1,6)
Animateur activité étudiante	3,2	-	3,2	2,0	-	2,0	1,2	-	1,2
Animation vie spirituelle/engagement communautaire	3,0	-	3,0	3,5	-	3,5	(0,5)	-	(0,5)
Architecte	2,0	-	2,0	1,9	-	1,9	0,1	-	0,1
Attaché d'administration	2,0	-	2,0	0,9	-	0,9	1,1	-	1,1
Bibliothécaire	2,0	-	2,0	2,3	-	2,3	(0,3)	-	(0,3)
Conseiller orientation formation scolaire	11,5	1,3	12,8	10,4	1,2	11,6	1,1	0,1	1,2
Conseiller pédagogique	15,2	3,5	18,7	15,1	3,5	18,6	0,1	-	0,1
Ergothérapeute	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Ingénieur	2,9	-	2,9	2,4	-	2,4	0,5	-	0,5
Orthopédagogue	3,0	-	3,0	3,1	0,1	3,2	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Orthophoniste audiologiste	11,2	0,1	11,3	10,8	-	10,8	0,4	0,1	0,5
Psychoéducateur	20,9	-	20,9	17,3	-	17,3	3,6	-	3,6
Psychologue conseiller rééducation	14,3	-	14,3	10,3	-	10,3	4,0	-	4,0
Travailleur social	10,0	0,1	10,1	10,3	-	10,3	(0,3)	0,1	(0,2)
Total en ETC	108,2	9,0	117,2	98,9	8,7	107,6	9,3	0,3	9,6
Total en \$	8 801 724 \$	726 740 \$	9 528 464 \$	8 079 979 \$	727 736 \$	8 807 715 \$	721 745 \$	(996) \$	720 749 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PLAN D'EFFECTIFS

SUVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réel			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC
Soutien									
Soutien administratif									
Agent bureau classe I	24,8	9,0	33,8	23,7	7,0	30,7	1,1	2,0	3,1
Agent de bureau classe principale	12,0	2,8	14,8	12,5	2,0	14,5	(0,5)	0,8	0,3
Secrétaire	4,5	-	4,5	4,2	-	4,2	0,3	-	0,3
Secrétaire de gestion	8,0	-	8,0	5,7	-	5,7	2,3	-	2,3
Secrétaire d'école	50,5	0,2	50,7	49,5	0,2	49,7	1,0	-	1,0
Technicien en administration	15,6	-	15,6	18,4	-	18,4	(2,8)	-	(2,8)
Technicien en bâtiment	5,0	-	5,0	4,4	-	4,4	0,6	-	0,6
Technicien en documentation	6,0	-	6,0	5,4	-	5,4	0,6	-	0,6
Technicien en formation professionnelle	-	5,9	5,9	-	4,9	4,9	-	1,0	1,0
Technicien en gestion alimentaire	3,0	-	3,0	3,0	-	3,0	-	-	-
Technicien en informatique cl. princ.	5,0	-	5,0	4,8	-	4,8	0,2	-	0,2
Technicien en informatique	22,0	-	22,0	19,1	-	19,1	2,9	-	2,9
Techn. audio-visuel	-	-	-	1,1	-	1,1	(1,1)	-	(1,1)
Opér. inform. cl. I	3,0	-	3,0	4,1	-	4,1	(1,1)	-	(1,1)
Technicien en organisation scolaire	9,0	-	9,0	9,0	0,7	9,7	-	(0,7)	(0,7)
Technicien en transport scolaire	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Technicien en travaux pratiques	15,2	0,2	15,4	15,0	-	15,0	0,2	0,2	0,4
	184,6	18,1	202,7	180,9	14,8	195,7	3,7	3,3	7,0
Soutien manuel									
Acheteur	2,0	-	2,0	1,9	-	1,9	0,1	-	0,1
Appariteur	2,7	-	2,7	1,7	-	1,7	1,0	-	1,0
Concierge (+9275 m2)	6,0	0,2	6,2	5,8	-	5,8	0,2	0,2	0,4

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PLAN D'EFFECTIFS

SUVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réel			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC
Concierge (-9275 m2)	42,0	-	42,0	51,8	0,1	51,9	(9,8)	(0,1)	(9,9)
Concierge nuit (-9275 m2)	4,9	-	4,9	3,6	-	3,6	1,3	-	1,3
Conducteur véh. lourds	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Électricien	3,0	-	3,0	3,4	-	3,4	(0,4)	-	(0,4)
Électricien cl. Princ.	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Magasinier classe I	4,1	0,3	4,4	3,8	0,8	4,6	0,3	(0,5)	(0,2)
Mécanicien en tuyauterie	3,0	-	3,0	2,7	-	2,7	0,3	-	0,3
Méc. Mach.fixes cl.I	1,0	-	1,0	1,2	-	1,2	(0,2)	-	(0,2)
Opérateur en imprimerie	-	1,2	1,2	-	1,1	1,1	-	0,1	0,1
Ouvrier certifié d'entretien	9,0	-	9,0	7,9	-	7,9	1,1	-	1,1
Ouvrier entretien cl. II	19,9	0,7	20,6	12,8	0,5	13,3	7,1	0,2	7,3
Peintre	4,0	-	4,0	3,6	-	3,6	0,4	-	0,4
	103,6	2,4	106,0	102,2	2,5	104,7	1,4	(0,1)	1,3
Soutien EHDAA									
Préposé pers. handicapées	3,6	0,7	4,3	3,5	1,2	4,7	0,1	(0,5)	(0,4)
Techn. de l'aide social	3,6	-	3,6	3,0	-	3,0	0,6	-	0,6
Technicien en éducation spécialisée	66,6	81,5	148,1	66,7	93,1	159,8	(0,1)	(11,6)	(11,7)
Technicien interprète	4,0	-	4,0	4,9	-	4,9	(0,9)	-	(0,9)
	77,8	82,2	160,0	78,1	94,3	172,4	(0,3)	(12,1)	(12,4)
Services de Garde									
Technicien en service de garde	-	24,6	24,6	-	23,1	23,1	-	1,5	1,5
Éducatrice en service de garde classe principale	-	2,5	2,5	-	3,2	3,2	-	(0,7)	(0,7)
Éducateur en service de garde	0,5	106,1	106,6	0,4	114,0	114,4	0,1	(7,9)	(7,8)
	0,5	133,2	133,7	0,4	140,3	140,7	0,1	(7,1)	(7,0)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PLAN D'EFFECTIFS

SUVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réal			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC	Centralisé ETC	Décentralisé ETC	Total ETC
Soutien aux élèves									
Autre soutien technique	-	2,2	2,2	4,4	15,4	19,8	(4,4)	(13,2)	(17,6)
Surveillant d'élèves	5,2	9,9	15,1	4,6	8,0	12,6	0,6	1,9	2,5
Technicien en loisirs	5,4	4,6	10,0	4,3	1,5	5,8	1,1	3,1	4,2
	10,6	16,7	27,3	13,3	24,9	38,2	(2,7)	(8,2)	(10,9)
Total en ETC	377,1	252,6	629,7	374,9	276,8	651,7	2,2	(24,2)	(22,0)
Total en \$	20 096 358 \$	13 292 338 \$	33 388 696 \$	20 024 494 \$	14 738 208 \$	34 762 702 \$	71 864 \$	(1 445 870) \$	(1 374 006) \$
Absentéisme	980 782 \$	620 782 \$	1 601 564 \$	1 144 106 \$	690 186 \$	1 834 291 \$	(163 323) \$	(69 404) \$	(232 727) \$
Salaires capitalisés :									
RM									
Ouvrier	(253 245) \$	- \$	(253 245) \$	- \$	- \$	- \$	(253 245) \$	- \$	(253 245) \$
Peintre	(104 680) \$	- \$	(104 680) \$	- \$	- \$	- \$	(104 680) \$	- \$	(104 680) \$
Technicien en administration	(19 134) \$	- \$	(19 134) \$	(39 004) \$	- \$	(39 004) \$	19 870 \$	- \$	19 870 \$
Technicien en bâtiment	(173 989) \$	- \$	(173 989) \$	(49 611) \$	- \$	(49 611) \$	(124 378) \$	- \$	(124 378) \$
RI									
Technicien en informatique	(89 761) \$	- \$	(89 761) \$	(78 925) \$	- \$	(78 925) \$	(10 835) \$	- \$	(10 835) \$
Technicien en informatique cl. princ.	(99 065) \$	- \$	(99 065) \$	(79 687) \$	- \$	(79 687) \$	(19 378) \$	- \$	(19 378) \$
Libérations syndicales	104 827 \$	- \$	104 827 \$	109 245 \$	- \$	109 245 \$	(4 418) \$	- \$	(4 418) \$
Perfectionnement	54 054 \$	30 368 \$	84 422 \$	57 236 \$	26 736 \$	83 972 \$	(3 182) \$	3 632 \$	450 \$
Covid-19 - coûts additionnels	- \$	- \$	- \$	- \$	389 \$	389 \$	- \$	(389) \$	(389) \$
	20 496 147 \$	13 943 488 \$	34 439 637 \$	21 087 854 \$	15 455 519 \$	36 543 372 \$	(591 704) \$	(1 512 031) \$	(2 103 735) \$

Variation des revenus/provisions/divers 579 613 \$
(12 091) \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
 PLAN D'EFFECTIFS
 SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réel			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé	Décentralisé	Total	Centralisé	Décentralisé	Total	ETC	ETC	ETC
	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC
Gestionnaires									
Gestionnaire d'établissements									
Direction école primaire	20,0	-	20,0	19,9	-	19,9	0,1	-	0,1
Direction école secondaire	4,0	-	4,0	4,0	-	4,0	-	-	-
Direction éducation adultes	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Direction centre F.P.	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Direction adjointe école primaire	4,0	-	4,0	7,1	-	7,1	(3,1)	-	(3,1)
Direction adjointe école secondaire	13,0	-	13,0	13,0	-	13,0	-	-	-
Direction adjointe centre éducation adultes	1,0	-	1,0	1,2	-	1,2	(0,2)	-	(0,2)
Direction adjointe centre F.P.	5,0	-	5,0	6,0	1,0	7,0	(1,0)	(1,0)	(2,0)
Gestionnaire administratif FGA	0,5	0,5	1,0	0,5	0,5	1,0	-	-	-
Gestionnaire administratif FP	0,5	0,5	1,0	0,4	0,4	0,8	0,1	0,1	0,2
Gestionnaire administratif école secondaire	3,0	-	3,0	3,0	-	3,0	-	-	-
	53,0	1,0	54,0	57,1	1,9	59,0	(4,1)	(0,9)	(5,0)
Gestionnaires - Services éducatifs									
Agent d'administration SEJ	0,5	0,5	1,0	0,5	0,5	1,0	-	-	-
Direction services éducatifs jeunes	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Direction adjointe services éducatifs	2,0	-	2,0	2,0	-	2,0	-	-	-
Coordonnateur des services éducatifs adultes	0,5	0,5	1,0	0,5	0,5	1,0	-	-	-
Coordonnateur des services éducatifs jeunes	2,0	-	2,0	1,2	-	1,2	0,8	-	0,8
	6,0	1,0	7,0	5,2	1,0	6,2	0,8	-	0,8
Gestionnaires administratifs									
Direction générale	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Direction générale adjointe	1,0	-	1,0	1,1	-	1,1	(0,1)	-	(0,1)
Direction de soutien	-	-	-	2,6	-	2,6	(2,6)	-	(2,6)
Secrétaire général	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Direction services RH	1,0	-	1,0	0,7	-	0,7	0,3	-	0,3

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
 PLAN D'EFFECTIFS
 SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA MASSE SALARIALE

	Budget			Réel			Écart		
	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	2022-2023	Centralisé	Décentralisé	Total
	Centralisé	Décentralisé	Total	Centralisé	Décentralisé	Total	Centralisé	Décentralisé	Total
	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC
Direction services autres	3,0	-	3,0	3,7	-	3,7	(0,7)	-	(0,7)
Direction adjointe des services RH	2,0	-	2,0	2,0	-	2,0	-	-	-
Direction adjointe des services autres	4,0	-	4,0	3,5	-	3,5	0,5	-	0,5
Coordonnateur des services RH	2,0	-	2,0	2,0	-	2,0	-	-	-
Coordonnateur des services autres	4,0	-	4,0	5,0	-	5,0	(1,0)	-	(1,0)
Régisseur de services	3,0	-	3,0	3,7	-	3,7	(0,7)	-	(0,7)
Conseiller gestion personnel	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Agent d'administration	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4	0,6	-	0,6
	24,0	-	24,0	27,7	-	27,7	(3,7)	-	(3,7)
Total en ETC	83,0	2,0	85,0	90,0	2,9	92,9	(7,0)	(0,9)	(7,9)
Total en \$	8 829 753 \$	143 357 \$	8 973 110 \$	9 860 737 \$	240 138 \$	10 100 875 \$	(1 030 984) \$	(96 781) \$	(1 127 765) \$
Absentéisme	138 477 \$	- \$	138 477 \$	241 713 \$	- \$	241 713 \$	(103 236) \$	- \$	(103 236) \$
Salaires capitalisés :									142 755 \$
RM									
Coordonnateur des services autres	(81 455) \$	- \$	(81 455) \$	- \$	- \$	- \$	(81 455) \$	- \$	(81 455) \$
Directeur adjoint des services autres	(108 847) \$	- \$	(108 847) \$	(107 558) \$	- \$	(107 558) \$	(1 289) \$	- \$	(1 289) \$
RI									
Coordonnateur des services autres	(140 045) \$	- \$	(140 045) \$	(149 627) \$	- \$	(149 627) \$	9 582 \$	- \$	9 582 \$
Relève et stagiaire	63 000 \$	- \$	63 000 \$	63 000 \$	- \$	63 000 \$	- \$	- \$	- \$
	8 700 883 \$	143 357 \$	8 844 240 \$	9 908 265 \$	240 138 \$	10 148 403 \$	(1 207 382) \$	(96 781) \$	(1 161 408) \$

Variation des revenus/provisions/divers (42 505) \$
(1 249 887) \$

Surplus (déficits) cumulés
des écoles et des centres

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
 SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS DES ÉCOLES ET DES CENTRES
 2022-2023

Établissements	Mesures	Perfectionnement	Opérations courantes	Service de garde	Sous total budgets "opérations courantes"	Investissements	Total surplus (déficits) cumulés
PRIMAIRE							
001 - Sainte-Claire (001)	4 796 \$	9 983 \$	2 352 \$	19 052 \$	36 183 \$	3 384 \$	39 567 \$
004 - St-Coeur-de-Marie/St-Antoine (004)	13 646 \$	9 941 \$	12 163 \$	36 454 \$	72 204 \$	9 397 \$	81 601 \$
005 - De La Pulperie (005)	2 029 \$	6 493 \$	(10 060) \$	(50 651) \$	(52 189) \$	(2 004) \$	(54 193) \$
008 - Antoine-de-St-Exupery (008)	8 543 \$	2 493 \$	6 927 \$	(16 488) \$	1 475 \$	4 477 \$	5 952 \$
010 - L'Horizon (010)	14 226 \$	3 130 \$	1 185 \$	10 412 \$	28 953 \$	23 923 \$	52 876 \$
014 - Sainte-Bernadette (014)	9 254 \$	2 624 \$	(3 563) \$	(20 209) \$	(11 894) \$	6 100 \$	(5 794) \$
016 - Félix-Antoine-Savard (016)	(1 752) \$	17 410 \$	8 984 \$	68 632 \$	93 274 \$	4 745 \$	98 019 \$
017 - André-Gagnon (017)	23 730 \$	7 219 \$	14 497 \$	72 981 \$	118 427 \$	9 104 \$	127 531 \$
019 - Quatre-Vents (019)	52 319 \$	3 631 \$	83 016 \$	22 228 \$	161 194 \$	459 \$	161 653 \$
021 - Saint-Isidore/Saint-Denis (021)	2 745 \$	1 991 \$	30 136 \$	(5 160) \$	29 712 \$	22 212 \$	51 924 \$
025 - Vanier (025)	17 149 \$	691 \$	1 753 \$	44 258 \$	63 851 \$	4 059 \$	67 910 \$
026 - Notre-Dame/Des Jolis-Prés (026)	(2 396) \$	1 107 \$	1 643 \$	(107 180) \$	(106 826) \$	30 851 \$	(75 975) \$
027 - Notre-Dame-du-Rosaire (027)	12 602 \$	12 987 \$	10 175 \$	5 557 \$	41 321 \$	9 585 \$	50 906 \$
029 - Le Roseau (029)	11 825 \$	8 981 \$	25 472 \$	10 696 \$	56 974 \$	3 378 \$	60 352 \$
031 - Mont-Valin (031)	8 606 \$	483 \$	(12 143) \$	(21 517) \$	(24 571) \$	(12 506) \$	(37 077) \$
032 - Médéric-Gravel (032)	20 287 \$	12 861 \$	5 059 \$	(29 910) \$	8 297 \$	9 621 \$	17 918 \$
034 - Sainte-Rose (034)	21 567 \$	- \$	3 357 \$	- \$	24 924 \$	(2 651) \$	22 273 \$
035 - Saint-Joseph (035)	9 924 \$	6 073 \$	20 711 \$	31 548 \$	68 256 \$	(981) \$	67 275 \$
036 - Saint-Gabriel (036)	14 448 \$	5 884 \$	2 759 \$	(11 559) \$	11 532 \$	17 025 \$	28 557 \$
037 - Du Vallon (037)	90 242 \$	2 348 \$	20 915 \$	(469) \$	113 036 \$	20 570 \$	133 606 \$
040 - Saint-Félix (040)	20 592 \$	1 622 \$	2 492 \$	- \$	24 706 \$	28 997 \$	53 703 \$
041 - Marie-Médiatrice (041)	69 109 \$	682 \$	11 221 \$	- \$	81 012 \$	34 212 \$	115 224 \$
044 - Saint-David (044)	40 476 \$	288 \$	12 566 \$	(11 022) \$	42 308 \$	(475) \$	41 833 \$
046 - Au Millénaire (046)	5 870 \$	1 895 \$	11 858 \$	(4 448) \$	15 175 \$	4 706 \$	19 881 \$
048 - Sainte-Thérèse (048)	32 331 \$	1 167 \$	2 252 \$	7 217 \$	42 967 \$	6 124 \$	49 091 \$
050 - Jean-Fortin/La Source (050)	8 417 \$	(2 158) \$	6 263 \$	20 191 \$	32 713 \$	32 548 \$	65 261 \$
052 - La Carrière (052)	7 475 \$	4 744 \$	18 119 \$	45 252 \$	75 590 \$	504 \$	76 094 \$
TOTAL PRIMAIRE	518 060 \$	124 570 \$	290 109 \$	115 865 \$	1 048 604 \$	267 364 \$	1 315 968 \$
SECONDAIRE							
045 - Charles-Gravel (045)	10 160 \$	28 231 \$	14 843 \$	- \$	53 234 \$	59 \$	53 293 \$
072 - Fréchette (072) (prim&sec)	12 772 \$	5 361 \$	34 559 \$	6 813 \$	59 505 \$	(830) \$	58 675 \$
073 - Grandes-Marées (073)	(94 115) \$	13 970 \$	68 051 \$	- \$	(12 094) \$	6 249 \$	(5 845) \$
075 - Dominique-Racine/Lafontaine (075) (prim&sec)	78 456 \$	27 486 \$	122 987 \$	- \$	228 929 \$	5 509 \$	234 438 \$
TOTAL SECONDAIRE	7 273 \$	75 048 \$	240 440 \$	6 813 \$	329 574 \$	10 987 \$	340 561 \$
FORMATION PROFESSIONNELLE							
406 - CFP du Grand Fjord (406)	438 084 \$	67 870 \$	189 517 \$	- \$	695 471 \$	249 349 \$	944 820 \$
TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE	438 084 \$	67 870 \$	189 517 \$	- \$	695 471 \$	249 349 \$	944 820 \$
FORMATION GÉNÉRALE ADULTE							
472 - CFGA (472)	(66 471) \$	13 846 \$	1 584 636 \$	- \$	1 532 011 \$	187 410 \$	1 719 421 \$
TOTAL FORMATION GÉNÉRALE ADULTE	(66 471) \$	13 846 \$	1 584 636 \$	- \$	1 532 011 \$	187 410 \$	1 719 421 \$
GRAND TOTAL	896 946 \$	281 334 \$	2 304 702 \$	122 678 \$	3 605 660 \$	715 110 \$	4 320 770 \$

Investissements – projets importants

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS
 AU 30 JUIN 2023

Description des travaux de rénovation	Établissements	Coûts
Lab-École Saguenay	De l'Étincelle	4 834 615 \$
Rénovation des finitions intérieures	La Carrière	3 315 392 \$
Agrandissement - Ajout de deux classes	Notre-Dame-du-Rosaire	2 748 586 \$
Rénovation de la finition intérieure	Mont-Valin	2 614 968 \$
Agrandissement - Ajout de deux classes	La Carrière	2 462 710 \$
Rénovation de la cour	Fréchette	990 046 \$
Ajout d'un ascenseur	L'Horizon	582 944 \$
Conformité incendie - accueil du primaire	Des Grandes-Marées	440 180 \$
Réfection du système de bornes-fontaines	L'Odysée Dominique-Racine/Lafontaine	425 069 \$
Rénovation des finitions intérieures	Sainte-Thérèse	416 919 \$
Rénovation des finitions intérieures	Des Jolis-Prés	343 860 \$
Terrain de basketball permanent extérieur	L'Odysée Dominique-Racine/Lafontaine	302 066 \$
Réparations toiture dommages dus aux vents	Des Grandes-Marées	292 125 \$
Rénovation de la cour d'école et drains	Marie-Médiatrice	264 947 \$
Rénovation des finitions intérieures	L'Horizon	231 380 \$
Ajout d'un gymnase	Saint-Cœur-de-Marie	216 155 \$
Remise en état des lieux - dégât d'eau	Médéric-Gravel	193 944 \$
Système eau chaude domestique	Laure-Conan	192 516 \$
Remplacement de l'alimentation d'urgence	Fréchette	181 092 \$
Remplacement des portes d'entrée extérieures	Jean-Fortin/La Source	176 110 \$
Rénovation des finitions intérieures	Antoine-de-Saint-Exupéry	145 719 \$
Installation de portes	Saint-Gabriel	145 659 \$
Mise aux normes incendie - accueil du primaire	Laure-Conan	114 628 \$
Autres travaux de rénovation		709 567 \$
	Total	22 341 197 \$

Principales acquisitions d'équipement réalisées	Coûts
Équipement informatique (robotique, tablettes, TNI, etc.)	2 075 790 \$
Mobilier et équipement de bureau	859 835 \$
Développement informatique (logiciels, etc.)	438 792 \$
Équipement spécialisé 10 ans (équipement CFEM, etc.)	419 480 \$
Matériel roulant	281 494 \$
Autres achats d'équipement capitalisable	209 222 \$
	Total
	4 284 613 \$

Dépenses en investissement capitalisables au 30 juin 2023	26 625 810 \$
--	----------------------

Fonds à destination spéciale

Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
FONDS À DESTINATION SPÉCIALE
2022-2023

Établissement	Solde
École Sainte-Claire (001)	14 182,00 \$
École Saint-Cœur-de-Marie (004)	15 934,00 \$
École De La Pulperie (005)	1 140,00 \$
École Antoine-de-Saint-Exupéry (008)	16 948,00 \$
École L'Horizon (010)	- \$
École Sainte-Bernadette (014)	10 491,00 \$
École Félix-Antoine-Savard (016)	- \$
École André-Gagnon (017)	500,00 \$
École Des Quatre-Vents (019)	4 529,96 \$
École Saint-Isidore/Saint-Denis (021)	17 833,00 \$
École Vanier (025)	4 203,00 \$
École Notre-Dame/Des Jolis-Prés (026)	- \$
École Notre-Dame-du-Rosaire (027)	13 700,00 \$
École Le Roseau (029)	15 853,00 \$
École Mont-Valin (031)	13 712,55 \$
École Médéric-Gravel (032)	5 625,35 \$
École Sainte-Rose (034)	- \$
École Saint-Joseph (035)	1 860,82 \$
École Saint-Gabriel (036)	4 018,43 \$
École Du Vallon (037)	7 283,90 \$
École Saint-Félix (040)	9 022,00 \$
École Marie-Médiatrice (041)	6 525,87 \$
École Saint-David (044)	35 925,00 \$
École secondaire Charles-Gravel (045)	247 719,00 \$
École Au Millénaire (046)	15 958,00 \$
École Sainte-Thérère (048)	- \$
École Jean-Fortin/La Source (050)	11 901,00 \$
École La Carrière (052)	- \$
École Fréchette (072)	26 067,00 \$
École secondaire des Grandes-Marées (073)	79 919,00 \$
École secondaire l'Odysée Dominique-Racine (075)	20 786,00 \$
École secondaire l'Odysée Lafontaine (078)	55 006,00 \$
Centre Laure-Conan (472)	23 491,00 \$
Pavillon La Baie (473)	- \$
Centre L'Oasis (476)	6 097,00 \$
Pavillon Équipement Motorisé (477)	2 500,00 \$
Total	688 731,88 \$

Détails des charges
400 Fournitures et matériel
500 Services, honoraires et contrats

Page non audité

Détails concernant certaines dépenses

Exercice clos le 30 juin 2023

		A	B	C	D	E	F	G	H
		ENSEIGNEMENT ET FORMATION	SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION	SERVICES D'APPOINT	ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	ACTIVITÉS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	ACTIVITÉS CONNEXES	TOTAL 2023	TOTAL 2022
400	Fournitures et matériel	2 145 130,65	3 322 051,84	152 349,87	167 961,08	5 303 161,56	0,00	11 090 655,00	9 662 851,05
04100	Matériel didactique	1 126 095,48	459 564,00					1 585 659,48	1 370 021,56
04110	Manuels scolaires	3 474,62	0,00					3 474,62	1 442,94
04120	Documents de bibliothèque	773,68	264 990,46	0,00			0,00	265 764,14	287 665,47
04130	Électricité	0,00				2 481 484,83	0,00	2 481 484,83	2 446 840,15
04140	Gaz	0,00				1 008 703,91	0,00	1 008 703,91	933 441,00
04150	Mazout	0,00				315 705,62	0,00	315 705,62	370 530,01
04160	Matériel d'entretien et de réparation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 109 372,88	0,00	1 109 372,88	237 356,21
04170	Autres fournitures et matériel	1 014 786,87	2 597 497,38	152 349,87	167 961,08	387 894,32	0,00	4 320 489,52	4 015 553,71
500	Services, honoraires, contrats	868 735,76	3 497 275,47	12 330 816,23	2 798 455,22	2 282 879,68	0,00	21 778 162,36	19 820 052,95
05100	Assurances	0,00	0,00	0,00	135 619,52	0,00		135 619,52	124 149,25
05110	Honoraires juridiques				1 507 130,11	0,00		1 507 130,11	726 358,79
05120	Honoraires d'architecture et d'ingénierie				0,00	278 625,26		278 625,26	136 362,49
05130	Honoraires d'audit externe				55 442,17			55 442,17	28 004,32
05140	Autres honoraires	0,00	0,00	0,00	221 369,96	0,00	0,00	221 369,96	258 589,40
05150	Location d'immeubles et de biens meubles (non capitalisable)	24 090,88	14 628,78	0,00	0,00	31 048,33	0,00	69 767,99	55 335,16
05160	Télécommunications		26 090,82		5 049,08			31 139,90	46 677,51
05170	Téléphonie		140 257,05		49 263,81			189 520,86	191 132,72
05180	Licences et logiciels	23 915,76	231 270,43	0,00	119 347,22	2 534,95	0,00	377 068,36	861 732,78
05190	Transport scolaire	48 296,49	748 059,69	12 248 319,92				13 044 676,10	11 001 208,37
05200	Services d'entretien et de réparation	0,00	5 123,78	164,01	64,13	231 762,58	0,00	237 114,50	330 616,83
05210	Cotisations et affiliations	34 036,44	143 132,22	1 251,50	135 935,25	2 273,57	0,00	316 628,98	404 666,97
05230	Avis, annonces et publications	0,00	0,00	704,00	13 844,38	4 878,61	0,00	19 426,99	21 487,33
05240	Publicité	5 387,96	33 184,69	0,00	116 045,44	0,00	0,00	154 618,09	203 501,33
05250	Autres services et contrats	733 008,23	2 155 528,01	80 376,80	439 344,15	1 731 756,38	0,00	5 140 013,57	5 430 229,70